

enssib

école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

Rapport de projet
Diplôme de conservateur de bibliothèque

Pour un développement concerté et partagé de la lecture

Le contrat Ville-lecture à Drancy : état des lieux et propositions de
développement

Organisation d'un atelier aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg

**Gaëla Bru, Thomas Jouneau,
Anne-Sophie Künkel, Jean-Philippe Lamy,
Christine Perrichon, Dominique Versavel**

Sous la direction de Marie-Noëlle Icardo
Enssib

Juin 2001

Table des matières

Remerciements	4
Mise en perspective d'une conduite de projet : la démarche du groupe 14	5
PREMIÈRE PARTIE CONTRIBUTION À UN ÉTAT DES LIEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE À DRANCY	10
Lettre de mission : proposition de la ville de Drancy autour d'une démarche ville-lecture	11
Cahier des charges	14
Compte-rendu du comité de pilotage de Drancy	22
Journal de bord	25
Comptes rendus des principales réunions	31
Budget réalisé	37
Planning du projet Drancy	38
Drancy : bilan et acquis	40
Annexe	45
Questionnaires à destination des acteurs de la lecture publique à Drancy	45

Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier les personnes qui nous ont aidés dans l'élaboration de ce projet : Mme Marie-Noëlle Icardo, tutrice du projet, Mme Florence Schreiber, commanditaire du projet Drancy, M. Raymond Bérard, commanditaire du projet ETS, M. Hervé Gaudin, responsable ETS pour le CNFPT, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps pour répondre à nos questions et partager leurs expériences.

Mise en perspective d'une conduite de projet : la démarche du groupe 14

1. Deux projets

La thématique générale de notre projet portait sur le développement de la lecture à travers la mise en place des contrats Ville-lecture, un sujet auquel les membres du groupe sont particulièrement attachés.

Bien que les thématiques abordées dans l'un et l'autre cas soient très proches, et qu'une partie des acquis du projet Drancy ait pu servir pour préparer les E.T.S, notre groupe a eu à gérer deux projets.

Il s'agissait, à Drancy, d'établir un état des lieux préalable à la mise en place d'un contrat Ville-lecture en apportant des propositions de développement en matière de lecture.

Pour le C.N.F.P.T., il s'agissait d'organiser un atelier, c'est à dire une opération de communication autour d'une thématique donnée.

Existait donc un fossé entre une étude utilisant les méthodes de la sociologie (questionnaires, entretiens) et une approche plus médiatique où le groupe eut à réfléchir à des thèmes accrocheurs et à des intervenants susceptibles d'intéresser un public large sur une thématique proposée.

Malgré ces deux projets, le groupe a cependant toujours veillé à garder une cohérence dans son mode de fonctionnement et dans la répartition des tâches entre ses membres.

2. Deux démarches pour un même thème

2.1. Démarche suivie à Drancy

* Prise de connaissance des textes fondateurs et circulaires ministérielles concernant les contrats Ville-lecture.

* Prise de connaissance des réalités du terrain (visite de la B.M. de Drancy et de ses annexes, analyse de cartes, contacts avec des associations et des écoles...).

* Recadrage du projet avec le commanditaire : afin qu'il ne s'agisse pas uniquement d'une étude, le groupe propose un état des lieux et des préconisations concrètes sur un territoire plus restreint (deux quartiers).

* Elaboration de questionnaires destinés aux différentes catégories d'acteurs concernées par le développement de la lecture à Drancy.

* Table ronde avec des spécialistes de la lecture pour valider la forme et le contenu des questionnaires. Finalisation de ces derniers. Elaboration du cahier des charges.

* Etaient prévus ensuite le traitement des réponses aux questionnaires, complété d'entretiens spécifiques auprès d'acteurs des trois quartiers retenus et des préconisations de solutions concrètes pour la mise en place de partenariats pour le développement de la lecture à Drancy.

2.2. Démarche suivie pour les ETS

* Réunion après réception de la lettre de mission du C.N.F.P.T. : approches possibles du thème proposé, questions qu'il recouvre, catégories d'acteurs culturels susceptibles de transmettre leurs expériences et de les confronter ensemble...

* Prises de contact et rencontres avec les acteurs retenus pour le caractère emblématique de leur action en matière de lecture.

* L'avancée de notre réflexion, parallèlement aux entretiens, a permis d'affiner trois approches possibles du débat, présentées lors du comité de pilotage du 31 mai.

* L'orientation générale de l'atelier définie, nous avons élaboré des distributions intervenants/modérateur selon des critères déterminés auparavant : représentation équitable de l'Etat, des collectivités et du privé, aptitudes des acteurs à présenter leur politique de manière synthétique et critique...

* Enfin, nous avons défini le plan et les modalités du débat : questions à aborder, temps de parole et répartition des interventions.

3. Bilan de notre gestion de projet

3.1. Gestion du temps :

Du fait des conditions particulières liées au changement de projet, le groupe a rencontré quelques difficultés dans sa gestion du temps.

Si, au mois de janvier, nous avons le sentiment d'avoir, au prix de quelques aménagements, le temps nécessaire pour répondre aux attentes de notre commanditaire, nous avons, en revanche, au début du mois de mai, eu le sentiment d'un certain retard dans l'attente d'un nouveau projet : la lettre de mission pour les ETS date du 26 avril, alors que la décision d'arrêter le projet Drancy était intervenue le 6 avril.

Même si nous avons réfléchi pendant cette période aux possibilités de continuer notre travail sous diverses formes, le temps s'est brutalement accéléré pour nous : il ne nous restait en effet que deux mois entre le début du nouveau projet et la remise du dossier.

C'est probablement pour cela que nous nous sommes beaucoup plus centrés sur le contenu que sur la forme dans ce deuxième projet : il s'agissait d'être efficace et de réussir dans un délai très court à construire un projet d'atelier cohérent, intéressant et attractif. La forme du projet (cahiers des charges, comités de pilotage...) nous a donc semblé un peu lourde, eu égard au temps restreint qui nous était imparti et aux contraintes extérieures du projet : en effet, notre commande n'a été

réellement finalisée par le C.N.F.P.T. que le 26 juin, alors que nous devions tenir notre dernier comité de pilotage le 19 juin.

3.2. Relations avec les commanditaires

Notre groupe a eu la chance de connaître deux commanditaires, ce qui nous a permis d'arriver à certaines observations concernant les relations à entretenir entre consultants et commanditaire. Nous avons en effet noté la nécessité de trouver une juste distance entre des rapports de confiance permettant un travail efficace et le maintien d'une part d'objectivité et de liberté nécessaires à l'accomplissement de la commande.

3.3. Gestion d'équipe

Le groupe a dès le début choisi de répartir par couples de grandes fonctions inhérentes à une équipe (communication interne et communication externe) et ce, par volonté d'étendre le champ d'action de chacun des membres et par souci d'une plus grande souplesse dans la répartition des tâches au quotidien.

Le travail d'équipe a été organisé de la façon suivante : chaque réunion débutait par un ordre du jour complété en commun et par une répartition équitable des rôles.

Selon leur nature, ces travaux s'effectuaient en groupe (débats, échanges, rapports...), à deux (communications, entretiens...) ou même seul (production de documents, toujours corrigés et validés ensuite par l'ensemble du groupe).

Il semble ainsi que notre groupe ait trouvé un mode de fonctionnement adapté au calendrier étroit de ce projet.

4. Une réelle motivation pour le projet

Il faut dire, en conclusion, que notre intérêt et notre implication ont été aussi grands pour l'un et l'autre projet. Dans les deux cas, nous avons eu le sentiment de contribuer au développement de la lecture : à Drancy d'abord, en cherchant à susciter et à intensifier des partenariats à tous les niveaux de la chaîne de l'écrit, et pour les ETS ensuite, en mettant en

avant l'intérêt de la lecture dans une politique de développement culturel local. Du reste, notre travail a véritablement été utile : l'ancienne directrice de la bibliothèque de Drancy reprendra nos questionnaires pour réaliser une enquête dans sa nouvelle municipalité ; de plus, le projet qui nous a été confié a pour but de resserrer les liens entre l'Enssib et le C.N.F.P.T.

Dans la mesure, enfin, où nous sommes fortement impliqués dans la conception et la préparation de cet atelier, il nous a semblé pertinent de poursuivre le projet jusqu'à sa réalisation en décembre.

PREMIÈRE PARTIE
CONTRIBUTION À UN ÉTAT DES LIEUX
DE LA LECTURE PUBLIQUE À DRANCY

Lettre de mission : proposition de la ville de Drancy autour d'une démarche ville-lecture

La ville de Drancy vient, par décision du Conseil municipal, de s'engager dans une démarche pour une labellisation Ville-lecture.

Cette délibération a pris acte de l'orientation municipale et a validé le comité de pilotage ou observatoire local pour la lecture.

Le projet

L'état des lieux de la lecture publique à Drancy : actions menées, lieux de diffusion du livre, acteurs impliqués. Au total : points forts et carences.

Cet état des lieux doit aider à définir le cadre et préciser les orientations du projet global de la ville en matière de lecture publique.

C'est la mission que nous proposons à un groupe projet d'élèves conservateurs.

Objectif

Ce travail de bilan sera le socle d'un document d'expertise et d'orientation remis à la commission auprès du directeur du livre chargée d'accorder le label Ville-lecture.

Modalités du projet

Trois axes seraient à explorer :

- le réseau de lecture publique
- le réseau éducation nationale

- le réseau associatif et des services : associations d'aide aux devoirs, alphabétisation, crèches, PMI, ANPE, etc.

Dans ces trois directions principales, seraient à analyser

- la question des moyens réels des différentes structures (documents, accès nouvelles technologies, moyens budgétaires et en personnel, etc.)
- la question des objectifs sociaux : formation, lutte contre l'analphabétisme, contre l'illettrisme, aide à l'emploi
- la question des objectifs culturels : réponse aux besoins, aide à la découverte, liens avec la création, etc.

Les moyens d'investigation sont à construire collectivement : enquête auprès des utilisateurs du réseau de lecture, des acteurs de la vie associative, des usagers des différents services.

Le dispositif contrat Ville-lecture, mis en place par le ministère de la Culture, a pour objectif d'aider notamment financièrement le développement du partenariat entre les différents acteurs du livre et de la lecture dans la commune (bibliothèque, services municipaux, associations, établissements scolaires).

Les objectifs du contrat :

Les actions aidées par l'intermédiaire de la labellisation doivent permettre de lutter plus efficacement contre l'échec scolaire, les situations d'exclusion, la progression de l'illettrisme.

Le contexte : les atouts de Drancy pour obtenir cette labellisation

A travers son projet de médiathèque et la rénovation de son réseau de bibliothèques, la ville de Drancy s'est engagée dans une politique forte et volontariste de développement de la lecture publique. Cette volonté se traduit par l'accès de tous gratuitement à tous les documents et l'arrivée

prochaine du bibliobus pour mieux desservir quartiers et établissements scolaires.

L'aspect travail collectif est fondamental : les mutations en cours s'appuient sur de nouvelles méthodes de travail fondées sur la mise en place et l'élargissement des partenariats.

D'ores et déjà la bibliothèque travaille étroitement avec :

- le secteur culturel
- le service municipal de la jeunesse
- les centres de loisir
- les crèches (et depuis septembre 2000 avec l'ensemble du secteur petite enfance
- le service enseignement
- l'ensemble des établissements scolaires, de la maternelle au lycée
- et même le service de l'état-civil...

Un des aspects importants est l'inscription dans le temps des actions : le développement des initiatives en direction des scolaires, la pérennité des collaborations avec l'inspection, le suivi des actions comme par exemple les Objets rêvés ou les interventions de la Compagnie Sirènes (compagnie de théâtre en résidence depuis octobre 2000) montrent la volonté de ne pas agir sous forme de « coups de poing » mais bien d'assurer un véritable continuum des activités livre et lecture.

Cahier des charges

1. Les acteurs

1.1. le comité de pilotage

l'adjoint(e) à la culture

l'adjoint(e) à la jeunesse et/ou représentant(e) du service municipal
jeunesse

Mme Florence Schreiber, directrice de la bibliothèque

Mme Maryse Sauvaget, bibliothécaire

Le groupe Enssib (voir ci-dessous)

l'inspecteur de l'Education nationale

Mme Nathalie Bois, représentante de l'Association Française pour la
Lecture (A.F.L.)

1.2. le groupe Enssib

Christine Perrichon, chef de projet

Thomas Jouneau, budget

Jean-Philippe Lamy, archives

Gaëla Bru, communication interne

Anne-Sophie Künkel, planification

Dominique Versavel, communication externe

Marie-Noëlle Icardo, tutrice

1.3. les acteurs de la lecture à Drancy

directrices de crèches

directeurs d'écoles et responsables de Bibliothèque Centre Documentaire
(BCD)

documentalistes de Centres de Documentation et d'Information (CDI)

responsables de centres de Protection Maternelle et Infantile
responsables d'associations
services municipaux de la culture et de la jeunesse
maisons de retraite
centres de loisirs

2. La mission du groupe Enssib

2.1. Le cadre de l'étude : une démarche engagée vers un contrat Ville-lecture

La ville de Drancy s'est engagée dans une démarche de contrat Ville-lecture (CVL), qui accompagne le projet d'ouverture de la médiathèque, afin de prendre en compte l'offre de lecture sur la ville, non seulement à l'intérieur de la bibliothèque, mais aussi dans tous les lieux où l'écrit est présent. Il s'agit d'assurer la cohérence d'un réseau de lecture qui ne serait plus seulement public, puisque les acteurs sont aussi bien les associations de quartier que les établissements scolaires (BCD, CDI) ou les centres de PMI.

Le terme de réseau implique une coopération entre les différents partenaires, et le contrat Ville-lecture suppose la réalisation d'un état des lieux qui puisse permettre d'identifier les acteurs de ce réseau, leur offre en terme de lecture et d'écrit, les éventuels partenariats, et de mettre à jour des besoins.

On peut déjà, à Drancy, parler de réseau, dans la mesure où la bibliothèque est partenaire d'un certain nombre de projets impliquant des structures diverses. On rappellera notamment, pour l'année 1999-2000 :

- la malle des "objets rêvés" qui circulait dans les écoles de la maternelle au lycée ;
- les visites régulières à la bibliothèque de classes de primaire et de sixième (500 enfants) ;
- la convention signée avec le conservatoire ;

- les représentations, devant 20 classes du *Voyageur*, spectacle créé par la compagnie Sirènes ;
la participation, à l'initiative de la Bibliothèque, de plusieurs classes aux jurys Tam-Tam du livre de jeunesse (organisés par le Salon du Livre de jeunesse de Montreuil et les éditions Bayard-Presses).

2.2. L'étude du groupe Enssib s'inscrit dans l'état des lieux préalable à l'établissement de ce contrat :

Au mois de janvier le groupe est chargé par la directrice de la bibliothèque de réaliser un état des lieux de la lecture selon deux axes :

- D'abord, une étude dans deux quartiers (cité du Nord et Salengro) de l'activité des associations qui luttent contre l'analphabétisme et/ou organisent de l'aide aux devoirs,
- Ensuite, une enquête dans le milieu scolaire, sur toute la ville, afin de cerner les besoins et les attentes des responsables de BCD et des documentalistes de CDI.

Il a semblé, après examen de cette demande, qu'il convenait de recadrer la commande et de centrer l'étude sur deux quartiers de la ville, choisis pour leur caractère stratégique :

- le quartier du Nord, d'abord, isolé et mal desservi par le réseau public de lecture,
- le quartier Salengro, ensuite, doté actuellement d'une annexe de la bibliothèque qui devrait fermer. Le bibliobus assurerait la desserte de ce quartier.

On pourra ainsi réaliser une étude complète, qui prendra en compte aussi bien les crèches et centres de PMI que le milieu scolaire et les associations. Cette étude correspondra à l'état des lieux à joindre au dossier du contrat Ville-lecture, tel qu'il est défini dans la circulaire du 17 juillet 1998, géographiquement réduit.

Cet état des lieux suppose une enquête réalisée pour partie par questionnaires et pour partie par entretiens. Il permettra de proposer

quelques solutions pour le développement des réseaux locaux de lecture ainsi identifiés.

3. Premiers éléments d'analyse

3.1. La bibliothèque municipale et son réseau

L'équipement central de la bibliothèque est une ancienne école. La bibliothèque municipale (BM) s'y était installée provisoirement en 1978, pour deux ans (600 m²). Les quatre annexes sont bien réparties géographiquement, mais les locaux sont peu adaptés (4.150m² en tout).

Les équipements sont extrêmement peu ouverts (17h/semaine pour la section adulte, 7h pour la section jeunesse de la centrale).

Le projet de médiathèque en est au stade du dossier de consultation des entreprises (DCE), les travaux préalables de construction du parking sont prévus pour commencer très bientôt. Le nouvel équipement situé au centre bouleverserait le plan de couverture de la ville : il semble que certaines annexes ne pourront être gardées, malgré l'attachement que leur témoigne la population.

Un projet de bibliobus a été lancé. Il devrait permettre d'aller en direction d'un quartier isolé et mal desservi en termes de lecture publique : la Cité du Nord. De plus, il assurerait la permanence d'une desserte de proximité dans le quartier Salengro, qui pourrait voir son annexe fermer. Il serait également possible d'assurer un dépôt de livre dans les écoles, les foyers de personnes âgées, ou les associations intéressés et ce, en plus des missions " traditionnelles " du bibliobus

3.2. La municipalité comme acteur de la lecture publique

La ville a de longue date une politique de don de livre qui suit les jeunes de la maternelle à la fin de leur scolarité (un livre pour les maternelles, un livre aux enfants nés en 2000, un livre et un disque compact aux lauréats d'un diplôme d'enseignement).

Les changements récents au sein de la municipalité (mars 2001) sont susceptibles d'entraîner des modifications dans le projet de médiathèque

tel qu'il était conçu initialement. Toutefois, il ne nous semble pas que cela porte atteinte à l'intérêt et aux objectifs de l'étude demandée au groupe Enssib, telle qu'elle est définie ci-dessus.

4. Démarche

Afin de prendre connaissance des réalités, des besoins et des attentes de la population drancéenne en matière de lecture, le groupe a entrepris d'effectuer une enquête auprès des acteurs locaux susceptibles d'être concernés par le problème du développement de la lecture – et de l'écrit en général – sur la commune de Drancy.

Cette enquête a donc consisté en l'élaboration de différents questionnaires destinés aux acteurs suivants :

- BCD des écoles de Drancy
- CDI des collèges et lycées de Drancy
- Associations de la ville de Drancy
- Centres de protection maternelle et infantile
- Crèches
- Centres de loisirs
- Maisons de retraite et centres de soins

Lors de la première session de travail à Drancy, du 5 au 9 mars 2001, l'objectif était d'établir ces questionnaires et de les valider. Pour ce faire, nous avons rencontré Nathalie Bois et Jean Foucambert de l'A.F.L. ainsi que Lionel Bourgoïn, directeur de l'école Jean Jaurès et responsable d'une BCD " pilote ", et que Monsieur l'Inspecteur de circonscription. Grâce à leurs avis respectifs, les questionnaires ont été finalisés et transmis au commanditaire afin d'être envoyés à leurs différents destinataires.

Concernant le dépouillement et le traitement des données ainsi recueillies, il a été envisagé – selon les missions prédéfinies par le groupe – de traiter les réponses émanant des structures et des établissements couvrant les quartiers Salengro et de la Cité du Nord.

Les résultats obtenus d'après les questionnaires devront ensuite être complétés, au cours de la seconde session de travail à Drancy, par une série d'entretiens auprès d'établissements choisis et d'acteurs de la vie culturelle et sociale de la commune. Ces entretiens permettront d'approfondir les points laissés en suspens par les questionnaires et d'offrir un éclairage supplémentaire sur les caractéristiques et les potentialités du réseau drancéen de lecture publique.

5. Calendrier général

15 Janvier 2001 : Forum projets et rencontre avec les différents commanditaires.

18 janvier 2001 : Première réunion du groupe.

2 Février 2001 : Visite à la bibliothèque centrale de Drancy.

6 au 9 mars 2001 : Stage d'étude n°1. Rencontre avec différents responsables associatifs et éducatifs ; travail sur les questionnaires à adresser aux différents acteurs de la lecture publique à Drancy.

6 avril 2001 : premier comité de pilotage

Fin avril-début mai 2001 : Dépouillement des résultats de l'enquête par questionnaire.

14 au 18 mai 2001 : Stage d'étude n°2. Entretiens de relance avec les responsables d'associations, et avec d'autres acteurs de la vie culturelle et sociale de Drancy n'ayant pas reçu de questionnaire. Début de synthèse et d'analyse des résultats de l'enquête.

28 mai 2001 : deuxième comité de pilotage

18 juin 2001 : troisième comité de pilotage

29 juin 2001 : remise du mémoire de projet

1^{ère} semaine de juillet 2001 : rédaction d'un article à destination de la Gazette de l'Enssib

2^{nde} semaine de juillet 2001 : soutenance en présence du commanditaire, et soutenance interne devant le jury de l'Enssib

6. Budget prévisionnel

6.1.1 Investissement temps		
Cours, TD, travail en groupe (120 x 4 heures à 68,20 F)	32736,00	Enssib
Cours, TD, travail en groupe (120 x 2 heures à 85,20 F)	40896,00	
Première visite (2 x 4 heures à 68,20 F)	545,60	Enssib
Première visite (2 x 2 heures à 85,20 F)	340,80	Enssib
1ere semaine de stage (32 x 4 heures à 68,20 F)	8729,60	Enssib
1ere semaine de stage (32 x 2 heures à 85,20 F)	5452,80	Enssib
2 nd e semaine de stage (32 x 4 heures à 68,20 F)	8729,60	Enssib
2 nd e semaine de stage (32 x 2 heures à 85,20 F)	5452,80	Enssib
Total prévisionnel investissement temps	102883,20	Enssib

6.1.2 Indemnités de déplacement				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Organisme payeur
<i>Première visite</i>				
5 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	5	2220,00	Enssib
1 aller-retour Paris plein tarif	888,00	1	888,00	Enssib
<i>Première semaine de stage</i>				
5 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	5	2220,00	Enssib
1 aller-retour Paris plein tarif	888,00	1	888,00	Enssib
<i>Seconde semaine de stage</i>				
5 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	5	2220,00	Enssib
1 aller-retour Paris plein tarif	888,00	1	888,00	Enssib
<i>Comités de pilotage</i>				
8 allers-retours Paris demi-tarif (déplacements élèves)	444,00	5	3552,00	Enssib
4 allers-retours Paris plein tarif (dont déplacements tutrice)	888,00	1	3552,00	Enssib
Total prévisionnel déplacements			16428,00	Enssib

6.1.3 Reproduction et impression				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Organisme payeur
Carte d'impression 350 unités	100,00	1	100,00	Enssib
Carte de photocopie	100,00	1	100,00	Enssib
Total prévisionnel reproduction et impression			200,00	Enssib

6.1.4 Frais de communication				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Organisme payeur
Communications téléphoniques	-	-	200,00	Enssib
Fax	-	-	50,00	Enssib
Total prévisionnel frais de communication			250,00	Enssib

Total budget prévisionnel : 119 761,20 FF

Signatures

Les membres présents lors de la réunion du comité de pilotage valident le document.

Fait à Drancy, le

L'équipe projet

La tutrice

Le commanditaire

Compte-rendu du comité de pilotage de Drancy

A la bibliothèque municipale de Drancy, le 6 avril 2001

Participants :

- pour la ville de Drancy

Florence Schreiber, directrice de la médiathèque

Maryse Sauvaget, directrice-adjointe

- pour l'Enssib

Gaela Bru

Thomas Jouneau

Jean-Philippe Lamy

Christine Perrichon

Marie-Noëlle Icardo, tutrice du groupe

1. Réunion avec le commanditaire

Suite à l'élection municipale du 11 mars 2001 et au changement de majorité politique, Florence Schreiber fait le point sur la situation, après plusieurs rencontres avec l'adjoint à la culture et une réflexion avec l'équipe de la bibliothèque :

- Le développement de la lecture publique ne fait pas partie des priorités immédiates de l'équipe municipale.
- Le projet de construction de médiathèque n'existe plus : est à l'étude une réflexion sur une réalisation intercommunale avec la ville du Bourget. Le maire a par ailleurs annoncé « qu'il ne traitera pas la question de la bibliothèque avant 2 ans ».
- Toutes les annexes restent ouvertes, le bibliobus sera acheté mais le projet de fonctionnement n'est pas clairement défini.

- La fête de la ville qui, habituellement permet aux associations de se rassembler, n'aura pas lieu en 2001.
- Les enseignants sont dans une situation d'attente, et des risques de blocage relationnel existent.

Dans ce contexte, il apparaît difficile de continuer le projet.

Par ailleurs, Florence Schreiber quitte la direction de la bibliothèque le 15 mai pour un poste à Montreuil (elle nous précise qu'elle utilisera notre travail, c'est à dire les différents questionnaires, dans ses nouvelles fonctions puisqu'elle sera chargée de la mise en place du contrat Ville-lecture à Montreuil). L'équipe de la bibliothèque ne souhaite pas que le groupe de l'Enssib, en continuant le projet, cristallise autour de la bibliothèque d'éventuels mécontentements entre les différents partenaires et la tutelle.

Il est donc décidé d'arrêter le projet. C'est pour cette raison que le cahier des charges préparé à l'occasion de ce comité de pilotage n'est pas signé par le commanditaire.

2. Réunion du groupe Enssib

Le groupe Enssib se réunit à la suite de ce comité de pilotage pour envisager quelles suites peuvent être données au travail entrepris.

Plusieurs propositions sont avancées par les élèves-conservateurs :

- établir, malgré tout, une cartographie des pratiques de lecture à Drancy, à partir des éléments déjà en notre possession.
- utiliser le travail déjà effectué (l'élaboration des questionnaires) pour le modéliser et proposer un « kit pratique » à destination des villes souhaitant s'engager dans l'étude préalable à la mise en place d'un contrat Ville-lecture.
- Marie-Noëlle Icardo fait part d'une proposition de l'I.N.E.T. qui consisterait en une participation aux entretiens territoriaux de

Strasbourg, par l'organisation d'un atelier autour des « métiers des bibliothèques ». Cette proposition sera affinée à la suite d'une rencontre qui se tient l'après-midi même entre Marie-Noëlle Icardo et Robi Rhebergen.

Journal de bord

1. Lettre de mission et premier contact avec le commanditaire

11-18 Janvier : Analyse de la demande

Commanditaire : Florence Schreiber, directrice de la bibliothèque municipale de Drancy.

Objectif : « L'état des lieux de la lecture publique à Drancy : actions menées, lieux de diffusion du livre, acteurs impliqués. Points forts et carences ».

La démarche Ville-lecture de la ville de Drancy s'inscrit dans un remodelage du réseau de la bibliothèque, qui va de pair avec le projet de construction d'une nouvelle médiathèque. Notre travail est une partie de l'état des lieux, première étape de l'établissement d'un contrat Ville-lecture tel que décrit dans la circulaire ministérielle 143104 du 17 juillet 1998.

Jeudi 18 janvier : Désignation de l'équipe projet et du chef de projet

La répartition des rôles au sein de l'équipe s'est faite de la manière suivante :

Chef de projet : Christine PERRICHON

Communication interne : Gaëla BRU et Thomas JOUNEAU

Communication externe : Anne-Sophie KÜNKEL et Dominique VERSAVEL

Chroniqueur : Jean-Philippe LAMY

Planification : Christine PERRICHON et Anne-Sophie KÜNKEL

Budget : Thomas JOUNEAU

Vendredi 2 février : visite sur site à Drancy

La première rencontre avec Florence Schreiber, initialement prévue le 19 janvier, a été reportée de deux semaines du fait d'une incompatibilité de planning.

Cette rencontre a compris une visite de la bibliothèque centrale, où nous avons été reçus, et une présentation par notre commanditaire des grandes lignes du réseau des bibliothèques à Drancy.

La tâche demandée au groupe a pu également être précisée. Notre action se concentrera sur deux quartiers de la ville : la Cité du Nord et Salengro. Elle consistera à évaluer l'existant en matière de lecture publique, au moyen de questionnaires qui seront adressés à tous les acteurs potentiels de celle-ci : crèches, services municipaux, BCD, CDI, associations de quartier, PMI, maisons de retraite.

Elle visera corollairement à déterminer ce qui se fait en matière de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, ainsi que d'aide aux devoirs à destination des élèves des écoles et des collèges.

Jeudi 8 février : réunion. Discussion du compte-rendu de la visite sur site.

Discussion avec la tutrice sur l'orientation à donner à la démarche du groupe. Celle-ci doit prendre davantage en compte la formulation de propositions visant à améliorer le réseau de lecture publique de la ville de Drancy.

Pour une meilleure articulation du travail, décision est prise de discuter au sein du groupe de chaque document destiné à être communiqué au-dehors avant sa diffusion.

Une documentation volumineuse, contenant un certain nombre de données « objectives » sur l'état des bibliothèques à Drancy, doit nous parvenir sous peu.

Une première réflexion est menée sur l'élaboration de questionnaires à destination des BCD et des CDI.

Jeudi 22 février : réunion. Travail sur les questionnaires.

14h : Discussion sur l'orientation à donner aux questionnaires et la liste des questionnaires à élaborer. La suite de ce travail est répartie en deux

sous-groupes : Jean-Philippe Lamy, Anne-Sophie Kunkel et Dominique Versavel (questionnaires à destination des associations et des crèches) ; Gaëla Bru, Christine Perrichon et Thomas Jouneau (questionnaires à destination des BCD et CDI). Chacun de ces deux sous-groupes travaillera pendant l'ensemble de la semaine suivante.

16 h : Réunion avec Mme Icardo.

Jeudi 1^{er} mars : avant la semaine de stage.

Mise au point en commun d'une première version de chacun des questionnaires.

Discussion du planning de la semaine de stage.

2. Semaine de stage à Drancy (6, 7, 8 et 9 mars 2001)

Journée du 6 mars

9h30 : début des travaux. Précision de la démarche effectuée, rappel et mise au point de l'agenda de la semaine de stage. Lors de la discussion avec la commanditaire, la question de la spécificité et des ressources de chaque quartier est plus précisément abordée.

11h30 : Visite à l'une des annexes, puis sur l'emplacement prévu de la future médiathèque (servant pour le moment de parking et place de marché).

14h00-17h30 : Contacts téléphoniques avec divers responsables de BCD et d'associations. Première révision des questionnaires.

Journée du 7 mars

9h00 : Rendez-vous à la bibliothèque centrale, et transport du groupe à l'annexe.

9h30 : Rencontre avec Nathalie Bois, de l'A.F.L. Pendant toute la matinée, précision des objectifs recherchés au travers de la démarche questionnaires.

14h00-17h00 : Reprise des travaux avec Nathalie Bois. L'accent est mis sur le remodelage du questionnaire à destination des BCD et CDI.

Journée du 8 mars

9h30-13h00 : Suite aux travaux avec Nathalie Bois, travail sur les questionnaires en élargissant notre enquête à d'autres interlocuteurs, notamment au secteur social.

14h00-17h30 : Travail sur les questionnaires.

Journée du 9 mars

9h00 : Rendez-vous à la bibliothèque centrale. Transport du groupe à l'école Jean Jaurès

9h30 : Entretien avec Lionel Bourgoïn, directeur de l'école et responsable de la B.C.D. et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription. Discussion sur les questionnaires en direction des écoles. Validation par l'équipe enseignante

14h00 : Entretien avec Jean Foucambert (A.F.L.). L'accent est mis sur le remodelage du questionnaire à destination des associations, en l'élargissant aux questions de l'écrit et de son usage.

17h30 : Fin du stage.

3. Entre la première et la seconde semaine de stage.

Dimanche 11 mars

Premier tour des municipales. La liste de M. Lagarde (Union Droite) l'emporte à 50,84% sur celles de M. Conte (Gauche plurielle) et M. Valdenebro (Lutte ouvrière).

Ce changement de municipalité ne semble pas porter atteinte aux objectifs et à l'étendue du travail qui nous est demandé. Toutefois, il implique une modification sensible du contexte et de l'évolution future du réseau de lecture de la ville de Drancy. L'Enssib est informée de cette situation dès le lundi 12 mars.

Jeudi 15 mars : réunion. Envoi des questionnaires. Comité de pilotage.

14h00 : Réunion. Rapport de la communication externe sur la conversation avec la commanditaire au sujet du changement de

municipalité. Discussion rapide de la version définitive des questionnaires.

15h45 : La version définitive des huit questionnaires est envoyée par e-mail à Florence Schreiber, qui doit prendre ultérieurement en charge l'envoi par courrier au différents destinataires.

16h00 : Réunion avec Mme Icardo. Il est plus particulièrement question de savoir ce que devient le travail du groupe Enssib dans le contexte quelque peu bouleversé de la ville de Drancy. Nous choisissons de nous en tenir à la ligne qui avait été initialement précisée, ce travail d'expertise possédant de toute façon, selon nous, son utilité pour la politique culturelle de la municipalité.

La date du comité de pilotage devrait être fixée au 5 avril.

Jeudi 22 mars : réunion.

14h00 : Réunion du groupe. Répartition du travail concernant la rédaction d'un cahier des charges pour le comité de pilotage. La date du 5 avril initialement prévue pour le comité ne semble pas convenir à la commanditaire. Anne-Sophie Künkel se charge de voir si et comment cette date peut néanmoins être maintenue. Participeront au premier comité de pilotage : Christine Perrichon, Thomas Jouneau et Jean-Philippe Lamy.

15h30 : Réunion avec Mme Icardo. Des précisions sont apportées quant à la rédaction du cahier des charges.

Lundi 2 avril

Discussion au sujet des derniers échanges avec la commanditaire. La conjoncture politique de Drancy étant quelque peu complexe, F. Schreiber préfère éviter l'envoi des questionnaires pour le moment. Le principe d'un comité de pilotage à la date prévue semble quelque peu compromis. F. Schreiber se chargera de glisser quelques mots sur notre travail au maire adjoint à la culture, au cours d'un entretien avec lui mardi après-midi.

Mardi 3 avril : réunion

Réunion avec Mme Icardo. Réponse de F. Schreiber après entretien avec le maire adjoint, qui s'est déclaré intéressé par notre travail.

Mercredi 4 avril : réunion

Quelques points sont adoptés provisoirement, en attendant un supplément d'information :

- L'envoi des questionnaires se fera bel et bien, après quelques sérieuses modifications, la raison première de leur utilisation (construction de la médiathèque, établissement d'un contrat Ville-lecture) ayant partiellement disparu.
- Une réunion est décidée pour le vendredi 6 avril, à Drancy, en présence de F. Schreiber et M.-N. Icardo.
- Une autre réunion est prévue (sous réserve de confirmation) avec le maire adjoint pour le vendredi 20 avril. Elle pourra éventuellement tenir lieu de comité de pilotage.

Un e-mail de F. Schreiber nous apprend son départ de Drancy le 15 mai.

Vendredi 6 avril : Comité de pilotage. Fin du projet Drancy.

Finalement le comité de pilotage réunit seulement F. Schreiber et M. Sauvaget et le groupe Enssib en présence de M.-N. Icardo, à la bibliothèque centrale de Drancy.

La situation drancéenne post-électorale étant plutôt floue, il n'est décidément pas possible d'envoyer les questionnaires dans l'immédiat. Compte tenu des impératifs de la scolarité, le projet est, d'un commun accord, définitivement clos. Restent plusieurs possibilités : proposer le travail effectué à une autre municipalité, proposer un état des lieux à l'intérieur d'une ville ayant déjà bénéficié d'un contrat Ville-lecture. Une troisième solution serait de travailler sur un projet d'organisation de table ronde sur le thème des contrats Ville-lecture dans le cadre des Entretiens Territoriaux de Strasbourg qui doivent se tenir en décembre.

Comptes rendus des principales réunions

1. Première visite à Drancy, le 2 février 2001

Présents : le groupe projet et Florence Schreiber, directrice de la BM.

1.1. Situation actuelle

- la ville de Drancy
 - 62000 habitants (4^{ème} sur les 40 villes de Seine St Denis)
 - importante population ouvrière, logée dans de petits pavillons, avec des quartiers à forte identité.
 - la ville affiche de longue date le désir d'améliorer l'accès au livre de ses habitants, elle a une politique de don de livre qui suit les jeunes de la maternelle à la fin de leur scolarité (un livre pour les maternelles, un livre aux enfants nés en 2000, un livre et un CD aux lauréats d'un diplôme d'enseignement, des dons aux BCD).
- la BM
 - l'équipement central est une ancienne école. La BM s'y était installée provisoirement en 1978, pour deux ans (600 m²). Les quatre annexes sont bien réparties géographiquement, mais les locaux sont peu adaptés (4x150m²).
 - équipement extrêmement peu ouvert (17h/semaine pour la section adulte, 7h pour la section jeunesse) par manque de personnel.
- le projet de médiathèque

Le projet en est au stade du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises). Le nouvel équipement bouleversera le plan de couverture de la ville, certaines annexes ne pourront être gardées, malgré l'attachement que leur témoigne la population. Un projet de bibliobus a été lancé, afin d'aller en direction d'un quartier isolé et mal desservi en

termes de lecture publique, et de rééquilibrer le maillage de la ville à la suite de la fermeture des annexes. Il s'agit d'assurer un dépôt de livre dans les écoles, les foyers de personnes âgées, en plus des missions " traditionnelles " du bibliobus.

1.2. Travail demandé au groupe-projet

Etat des lieux de la lecture publique dans deux quartiers : la Cité du Nord et Salengro

- dresser un questionnaire en direction des associations, éventuellement en discuter avec un membre de l'A.F.L., afin de chercher à savoir ce qui se fait pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme.
- La lecture à l'école et au lycée : le but est d'arriver à cerner les ressources des CDI et BCD, mais aussi les interrogations et les attentes des documentalistes et des enseignants face au projet de médiathèque.
- Quelle connaissance ont-ils des initiatives prises par la ville et la bibliothèque pour favoriser la lecture publique ?
- Quelle idée se font-ils de la coopération BCD-CDI-BM ?
- Comment envisagent-ils l'aide aux devoirs (à l'école, en association, à la bibliothèque... qui doit s'en occuper ?) ?
- Quels sont leurs fonds, quelles en sont les modalités d'acquisition, quel est leur budget, comment circulent les livres ?
- Qui s'occupe des BCD ?

2. Réunion du 8 février 2001

2.1. Ordre du jour

- Méthode de travail en groupe
- Date et préparation du comité de pilotage
- Mise au point de la démarche à adopter pour la suite du travail

Le groupe prend la décision de ne sortir aucun document qui n'ait été validé par tous les membres.

La rencontre avec Madame Icardo aura lieu le 22 février, si possible à 16h.

2.2. Date de réunion du comité de pilotage :

Le commanditaire voulant intégrer à ce comité des représentants de l'équipe municipale, la première réunion sera inévitablement retardée par le contexte politique (imminence des élections). Elle ne semble pas envisageable avant la semaine du 26 mars, soit une semaine après le dernier scrutin, délai nécessaire pour la constitution d'une équipe municipale).

2.3. Méthode de travail pour l'enquête :

Une ébauche de méthode a été discutée. En voici les grands traits :

- Enquête auprès des écoles primaires : Certains établissements possèdent une BCD, d'autres n'ont " que " des bibliothèques de classe, ce qui pose le problème de la personne à interroger. Décision a donc été prise de contacter préalablement par courrier le directeur de l'établissement afin de connaître l'identité des acteurs principaux (le documentaliste de la BCD ou les enseignants selon le cas).
- Enquête auprès des CDI : Un documentaliste est nommé statutairement par établissement, et sera donc l'interlocuteur de l'équipe dans chaque cas.
- Services municipaux/Dons de livre : Il sera pris contact avec l'Etat Civil et la Caisse des écoles, désignés comme acteurs principaux de cette initiative municipale un peu particulière.
- Associations : Un questionnaire général envoyé au(x) responsable(s) sera complété par un entretien avec 2 ou 3 d'entre eux.

Contact avec les personnes-ressources : La liste des personnes-ressources devra être constituée rapidement, en coordination avec le commanditaire. Elle sera le préalable à une première prise de contact téléphonique.

3. Réunion du 22 Février 2001

Ordre du jour :

Recadrage du sujet et méthode d'élaboration des questionnaires.

3.1. Recadrage du sujet

Il est apparu que la demande du commanditaire ne correspond pas pleinement aux exigences pédagogiques de l'exercice de conduite de projet. Un recadrage et une reformulation du projet, en accord avec le commanditaire, sont donc nécessaires.

Les exigences du commanditaire concernent l'état des lieux du réseau de lecture dans tout ou partie de la ville de Drancy. Or, il s'agit d'aboutir à un travail incluant des propositions faites au commanditaire. Une première étape consiste donc à restreindre la portée du travail d'enquête. Une première solution consisterait à n'interroger qu'une catégorie d'acteurs de la lecture (BCD, CDI, services municipaux ou associations). La seconde solution, pour laquelle l'ensemble de l'équipe s'est finalement prononcé, sera de se concentrer sur tous les acteurs d'un seul ou de deux quartier(s) : Salengro et/ou Cité du Nord.

La reformulation proposée pour le sujet est à ce jour : Proposition pour le développement concerté de la lecture publique dans le quartier de Salengro et à la Cité du Nord, après état des lieux, pour une contribution à l'établissement d'un contrat Ville-lecture à Drancy.

Cette proposition sera transmise à la commanditaire.

3.2. Elaboration de questionnaires.

Une discussion a été menée autour des questionnaires à adresser aux acteurs de la lecture publique. Le travail a été réparti comme suit :

Questionnaires BCD et CDI : Christine, Gaëla, Thomas.

Questionnaires Associations et Services Municipaux : Jean-Philippe, Anne-Sophie, Dominique.

4. Réunion du 19 avril 2001

Présents : le groupe 14

M.F. Peyrelong en remplacement de M.N. Icardo.

Objet de la réunion : poursuite du travail du groupe après la fin du projet « Drancy ».

Le groupe exprime sa déception de voir s'arrêter un projet qui s'annonçait intéressant. Il souligne également l'urgence de prendre une décision pour la suite du travail ; nous sommes à deux mois et demi de la date prévue pour la soutenance.

Plusieurs solutions sont avancées :

- Répartition des membres du groupe sur plusieurs projets. (proposition du groupe)
- Modéliser le travail réalisé afin de mettre au point une méthodologie standard d'enquête et d'évaluation des contrats Ville-lecture, ce qui impliquerait de travailler sur différents contrats Ville-lecture afin d'établir une grille-type d'évaluation. Il resterait alors à définir un commanditaire. (proposition du groupe)
- Trouver une autre ville ayant déjà obtenu le label, faire un bilan et émettre des propositions. (M.F. Peyrelong)
- Préparation d'un atelier pour les Entretiens Territoriaux de Strasbourg. (le groupe reprenant une proposition de M.N. Icardo)

Discussion à partir de ces différentes propositions :

- Il est exclu de séparer le groupe pour répartir ses membres dans d'autres groupes de projets.
- L'idée de modéliser le travail effectué dénature l'idée de « projet » tel qu'il est conçu dans la pédagogie de l'Enssib, car il s'agit d'une étude. Quel que soit le commanditaire finalement choisi, Enssib ou Drac, il ne serait pas une instance de décision.

- Le groupe prouve qu'il lui est impossible, en deux mois et demi, de trouver une nouvelle municipalité acceptant de l'accueillir, d'adapter les questionnaires à un nouveau contexte, d'attendre les réponses et de les traiter pour faire un bilan, et de réfléchir à des propositions dans le temps restant.
- L'idée de préparer un atelier pour les ETS se rapproche davantage d'un travail d'étude, mais il peut être effectué dans le temps imparti. Le groupe aurait la possibilité, grâce à Jean-Philippe Lamy, de passer la semaine de stage à la DLL, afin de rassembler de la documentation sur les Contrats Ville-lecture tout en étant à proximité du C.N.F.P.T., ce qui permettrait de prendre les contacts nécessaires.

A l'issue de la discussion, le choix est réduit à deux propositions : modélisation du travail déjà effectué ou préparation d'un atelier pour les ETS

En guise de conclusion pour l'expérience Drancy, il est demandé de formaliser un bilan exposant les conclusions méthodologiques tirées de nos deux mois de travail, ainsi que le pourquoi et le comment de l'arrêt du projet.

Budget réalisé

1.1. Investissement temps				
Cours, TD, travail en groupe (60 x 4 heures à 68,20 F)		16368,00		Enssib
Cours, TD, travail en groupe (60 x 2 heures à 85,20 F)		20448,00		
Première visite (2 x 4 heures à 68,20 F)		545,60		Enssib
Première visite (2 x 2 heures à 85,20 F)		340,80		Enssib
1ere semaine de stage (32 x 4 heures à 68,20 F)		8729,60		Enssib
1ere semaine de stage (32 x 2 heures à 85,20 F)		5452,80		Enssib
TOTAL		51884,80		Enssib
1.2. Indemnités de déplacement :				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Payeur
<i>Première visite</i>				
5 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	5	2220,00	Enssib
1 aller-retour Paris plein tarif	888,00	1	888,00	Enssib
<i>Première semaine de stage</i>				
5 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	5	2220,00	Enssib
1 aller-retour Paris plein tarif	888,00	1	888,00	Enssib
<i>Premier comité de pilotage</i>				
3 allers-retours Paris demi-tarif	444,00	3	1332,00	Enssib
2 allers-retours Paris plein tarif	888,00	1	1776,00	Enssib
TOTAL			9308,00	Enssib
1.3. Reproduction et impression				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Organisme payeur
Carte d'impression 350 unités	100,00	1	100,00	Enssib
Carte de photocopie	100,00	1	100,00	Enssib
TOTAL			200,00	Enssib
1.4. Frais de communication				
Désignation	Prix unitaire	Qtté	Total	Organisme payeur
Communications téléphoniques	-	-	54,58	Enssib
Fax	-	-	0,00	Enssib
TOTAL			54,58	Enssib

Total budget réalisé 61 447,38

Planning du projet Drancy

1. Calendrier prévisionnel du projet Drancy

- 15 Janvier 2001 : Forum projets et rencontre avec les différents commanditaires.
- 18 janvier 2001 : Première réunion du groupe.
- 2 Février 2001 : Visite à la bibliothèque centrale de Drancy.
- 6 au 9 mars 2001 : Stage d'étude n°1. Rencontre avec différents responsables associatifs et éducatifs ; travail sur les questionnaires à adresser aux différents acteurs de la lecture publique à Drancy.
- 6 avril 2001 : premier comité de pilotage.
- Fin avril-début mai 2001 : Dépouillement des résultats de l'enquête par questionnaire.
- 14 au 18 mai 2001 : Stage d'étude n°2. Entretiens de relance avec les responsables d'associations, et avec d'autres acteurs de la vie culturelle et sociale de Drancy qui n'ont pas reçu de questionnaire. Début de synthèse et d'analyse des résultats l'enquête.
- 28 mai 2001 : deuxième comité de pilotage
- 18 juin 2001 : troisième comité de pilotage
- 29 juin 2001 : remise du mémoire de projet
- 1^{ere} semaine de juillet 2001 : rédaction d'un article à destination de la Gazette de l'Enssib.
- 2^{nde} semaine de juillet 2001 : soutenance en présence du commanditaire, et soutenance interne devant le jury de l'Enssib.

2. Calendrier réalisé du projet Drancy

- 15 Janvier 2001 : Forum projets et rencontre avec les différents commanditaires.
- 18 janvier 2001 : Première réunion du groupe.
- 2 Février 2001 : Visite à la bibliothèque centrale de Drancy.
- 6 au 9 mars 2001 : Stage d'étude n°1. Rencontre avec différents responsables associatifs et éducatifs ; travail sur les questionnaires à adresser aux différents acteurs de la lecture publique à Drancy.
- 15 mars : envoi par mail des questionnaires à la commanditaire
- 02 avril : envoi des questionnaires par la commanditaire remis en question
- 04 avril : réunion du groupe : correction des questionnaires envisagée sur conseil de la commanditaire.
- La commanditaire nous apprend son départ de Drancy prévu le 15 mai.
- 06 avril : comité de pilotage en présence de la tutrice

PROJET SUSPENDU D'UN COMMUN ACCORD.

Drancy : bilan et acquis

En matière culturelle, la commune de Drancy a, depuis longtemps, accordé une part importante à l'écrit et au livre. Les opérations de dons de livres, le réseau des bibliothèques et les animations littéraires ont, d'ores et déjà, puissamment contribué à l'image d'une « ville-lecture ». Toutefois, la récente institutionnalisation de cette expression (circulaire du ministère de la culture et de la communication du 17 juillet 1998) a révélé la nécessité d'une réflexion sur la mise en œuvre d'une politique globale de la lecture publique à Drancy. Le projet de « contrat Ville-lecture » avec la direction régionale des affaires culturelles, intégrant les éléments de programmation de la médiathèque centrale, devait associer à celle-ci la réorganisation d'un réseau d'annexes de quartiers et la synergie avec les partenaires de l'animation culturelle.

L'étude qui nous avait été confiée devait représenter la première partie du projet de contrat Ville-lecture (état des lieux). Elle avait pour objet, dans deux quartiers de la ville, d'étudier :

- le réseau des annexes
- la place des bibliothèques scolaires
- les dons de livres
- le rôle des associations
- les autres services municipaux.

1. Le réseau des annexes

La construction de la médiathèque centrale devait conduire à des modifications importantes du réseau de lecture publique avec la fermeture de certaines annexes et la mise en place d'un bibliobus. Il s'agissait d'évaluer en quoi ces modifications pouvaient toucher la population des quartiers concernés.

2. La place des bibliothèques scolaires

Il s'agissait d'évaluer les fonds et les activités spécifiques des bibliothèques scolaires ainsi que les attentes des partenaires du monde éducatif par rapport au service municipal de lecture.

3. Les dons de livres

Depuis longtemps, la municipalité accompagne la vie des drancéens en leur offrant des livres à diverses occasions (naissance, fin école élémentaire, diplômes, etc.). Il s'agissait d'évaluer l'impact sur la population en matière de représentation du livre, les modalités de choix et d'acquisition des ouvrages et les coûts financiers que ces opérations représentaient pour la ville.

4. Le rôle des associations

Une vie associative riche s'exerce à Drancy dans de nombreux domaines. Au-delà des associations d'aide au développement de la lecture (lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, aide aux devoirs, etc....), il s'agissait de tenter de comprendre quels liens avec l'écrit pouvaient permettre leurs différentes activités, quelle coopération les associations pouvaient établir avec le réseau municipal de lecture (expertise dans le choix des fonds, besoins de fonds particuliers, etc.) et quelles attentes elles pouvaient éventuellement avoir quant à la construction de la nouvelle médiathèque.

5. Les autres services municipaux

Dans le cadre des centres de loisirs, maisons de retraite, crèches et autres services, il s'agissait d'évaluer les fonds existants, les pratiques autour

du livre et de l'écrit et les attentes face aux modifications du réseau de lecture publique.

Les entretiens avec la directrice de la bibliothèque et les premiers contacts avec le monde scolaire nous ont permis d'apprécier les grandes lignes de la lecture publique à Drancy. L'impression d'une forte identité culturelle et sociale de la ville imprégnait les divers acteurs, qui nous sont apparus très solidaires et convaincus de l'importance de l'écrit et de la lecture dans le lien social. Dans ce cadre, la bibliothèque bénéficiait de la confiance des autorités municipales, qui avaient délégué à la directrice la responsabilité du contrat Ville lecture. L'interruption de l'enquête n'a pas permis d'aller au-delà de constats subjectifs, et partiels, dans la mesure où les associations ont échappé à notre observation ; il aurait probablement été significatif de vérifier si la bibliothèque bénéficiait de la même reconnaissance dans ce secteur. Les impressions initiales suggéraient à Drancy une conception centralisée d'un grand service public municipal de la lecture, reposant sur une bibliothèque au fonctionnement quelque peu pyramidal, ce qui, au demeurant, n'excluait ni l'efficacité, ni la convivialité.

A l'achèvement de la phase d'entretiens, notre équipe disposait d'une méthode d'enquête validée par nos interlocuteurs désignés. Les questionnaires joints en annexe s'appuient sur la littérature professionnelle consacrée à l'évaluation des bibliothèques et des services documentaires¹, ainsi que sur les remarques consignées lors des entretiens.

Nous avons notamment adapté le questionnaire scolaire, puisqu'il n'était pas question, en la circonstance, d'évaluation pédagogique destinée à l'autorité académique. Nous avons retenu prioritairement les aspects relatifs aux synergies et partenariats possibles avec le réseau des

bibliothèques municipales, en maintenant les mesures quantitatives, avec une attention particulière aux questions budgétaires et aux effectifs en temps/homme. Nous avons appliqué une logique identique aux organismes (associations, PMI, crèches, résidences du troisième âge) proposant des prestations documentaires et / ou des animations dans le domaine de l'écriture et de la lecture.

Car notre ambition portait également sur la construction d'indicateurs permettant d'identifier les moyens mis en œuvre et les moyens envisagés, dans le sens des missions des divers organismes. Ajoutés aux mesures quantitatives des populations visées (et atteintes), ces indicateurs se seraient inscrits, éventuellement sous la forme d'histogrammes, dans une cartographie des quartiers étudiés. A notre connaissance, aucune étude préalable de contrat Ville lecture n'a jusqu'à présent revêtu une telle forme. Bien que cette présentation n'exclut en rien l'indispensable approche qualitative, la réalisation d'indicateurs, notamment financiers, ne semblait cependant pas recueillir toute l'approbation de la commanditaire.

Cette apparente indifférence aux méthodes managériales se retrouvait dans la surprise manifestée à l'hypothèse, que nous avons formulée, d'une intégration éventuelle du secteur privé commercial au contrat Ville lecture. En effet, les dépenses d'achat (et donc, l'existence d'un vrai marché) qu'auraient mis en évidence les résultats de l'enquête, auraient pu constituer la base d'une réflexion sur l'opportunité d'un soutien aux points de vente locaux du livre. Et le rôle moteur de la commande publique dans l'aide au commerce de proximité nous semblait cohérent avec les orientations municipales.

¹ Voir à ce sujet BAYARD-PIERLOT, J.- *Le C.D.I. au cœur du projet pédagogique.*- Hachette, 1991. ; et aussi BUTLEN, Max ; COUET, Hélène ; DESAILLY, Lucie.- *Savoir lire avec les B.C.D.- C.R.D.P. de Créteil*, 1997.

Sur ces deux points, relevant respectivement de la méthode et des objectifs, l'interruption de la commande nous a empêché de vérifier notre force de conviction. Nous conservons cependant le sentiment que la réflexion collective ainsi conduite nous a permis d'élaborer une méthode applicable à des études similaires.

Ainsi, l'ambition affirmée par la mise en place d'un contrat Ville-lecture à Drancy devait aller au-delà de la construction de la médiathèque et s'inscrire dans une démarche globale et politique du développement de la lecture.

Cette expérience drancéenne a permis à notre groupe :

- de mesurer à quel point une politique de développement de la lecture publique est liée aux décisions politiques
- d'acquérir une bonne connaissance des contrats Ville-lecture, de la richesse et de la diversité des possibilités offertes par cette procédure
- d'affirmer l'intérêt d'une telle démarche : au-delà des crédits spécifiques, de l'état des lieux préalable à la constitution du groupe de pilotage, elle permet une réelle mise en synergie des projets et une prise de distance par rapport aux pratiques.

Annexe

Questionnaires à destination des acteurs de la lecture publique à Drancy

1. Questionnaire en direction des associations drancéennes

- Nom de votre association :
- Nom du président de l'association :
- Date de fondation :
- Adresse de l'association :
- Nombre d'adhérents à votre association en 2000 :
- Missions fixées par votre association (statuts) :

1.1. Pour mieux vous connaître

1.1.1 Votre équipe en 2000

Effectif

	En nombre d'intervenants	En équivalent temps complet
Permanents		
Bénévoles		

1.1.2 Vos activités en 2000

Nature de vos activités (cours d'alphabétisation, soutien scolaire, animations, expositions) ?

Quelle est la fréquence de ces activités?

(précisez par semaine, par mois ou par an)

Nombre d'heures par semaine consacrées aux activités de votre association et nombre hebdomadaire de personnes bénéficiaires

Votre association intervient-elle :

Au cours des périodes scolaires ? Oui / Non

Hors périodes scolaires ? Oui / Non

1.1.3 A propos du public concerné par votre action

Précisez, pour chaque tranche d'âge, le nombre de personnes concernées :

Moins de 14 ans :

Entre 14 et 25 ans :

Entre 25 et 59 ans :

59 ans et plus :

1.1.4 Les moyens de votre association

De quel budget avez-vous disposé en 2000 ?

Quelles sont vos différentes sources de financement ?

(subventions municipales, départementales, régionales, financements privés, autres)

Moyens matériels :

Disposez-vous d'un local réservé à vos activités ?

Si oui, de quelle surface disposez-vous pour accueillir votre public ?

Votre association met-elle du matériel pédagogique à disposition des intervenants ? De quelle nature (livres, revues, logiciels, accès Internet, etc) ? En quelle quantité ?

Votre association met-elle du matériel à disposition des usagers ? De quelle nature ? En quelle quantité ?

1.1.5 Champs d'action et projets de votre association

Sur quels quartiers de Drancy avez-vous particulièrement travaillé en 2000 ?

Envisagez-vous d'élargir votre action à d'autres quartiers de la ville ?

Si oui, lesquels ?

Avec quelles autres associations ou institutions avez-vous travaillé en 2000 ? (cocher à gauche)

	services municipaux (jeunesse et sport, petite enfance)
	Ecoles
	Collèges
	Lycées
	centres de loisirs
	bibliothèque municipale
	Conservatoire
	autres (préciser)

Quels autres partenariats souhaiteriez-vous établir pour les années à venir ?

Si vous en obteniez les moyens, quels projets pourriez-vous formuler pour les prochaines années (extension de votre action à de nouveaux domaines, à de nouveaux publics, à de nouveaux quartiers) ?

1.2. Les usages de l'écrit et de la lecture

Publiez-vous des brochures d'information ou de présentation ?

Si vous publiez :

à quelle fréquence paraissent vos publications ?

à qui sont-elles destinées ?

(habitants du quartier, adhérents à l'association,)

à combien d'exemplaires sont-elles tirées ?

Réalisez-vous une revue de presse, ou des dossiers de presse ?

Accepteriez-vous de déposer ces produits à la bibliothèque municipale ?

Réalisez-vous un site internet ?

Etes-vous abonnés à des périodiques (spécialisés ou d'information générale) et, si oui, combien ?

Possédez-vous des livres et, si oui, combien ?

Seriez-vous prêts à conseiller la bibliothèque municipale pour l'acquisition de livres ou des abonnements de périodiques concernant votre spécialité ?

Seriez-vous prêts à solliciter la bibliothèque municipale pour obtenir, en dépôt, des livres ou des périodiques dans votre association ?

Selon vous, la création d'une nouvelle médiathèque et la mise en place d'un service de bibliobus à Drancy devraient vous permettre :

(cocher à gauche)

	d'offrir des espaces d'accueil supplémentaires à votre public
	d'élargir vos ressources, grâce au prêt ou au dépôt de livres et d'outils pédagogiques
	de mettre en place des animations nouvelles ou plus nombreuses
	d'organiser des visites de groupes à la bibliothèque
	de former vos intervenants à la littérature de jeunesse ou à l'acquisition de documents
	d'aider vos intervenants ou vos usagers à s'approprier les nouvelles technologies
	d'initier vos intervenants ou vos usagers à la recherche documentaire
	de promouvoir et d'élargir votre action auprès de nouveaux publics ou de nouveaux quartiers
	autres (préciser)

1.3. Aide aux devoirs ou soutien scolaire

Votre association pratique-t-elle l'aide aux devoirs ou le soutien scolaire ?

-Si oui :

Comment intitulez-vous cette activité ?

Quels en sont les objectifs ?

Quelles sont la fréquence et la durée des séances ?

Quel est votre public ? (Merci de préciser le nombre d'élèves par tranche d'âge)

Moins de 14 ans :

Entre 14 et 25 ans :

Travaillez-vous de manière individuelle ou en groupes ?

Combien d'intervenants encadrent cette activité ?

Nom de la personne ayant aimablement répondu à ce questionnaire :

Fonction au sein de l'association :

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

2. Questionnaire à destination des établissements scolaires du premier degré

Nom de l'école :

Maternelle Primaire

Nombre d'élèves en 2000-2001 :

Nombre de classes :

Existe-t-il une BCD dans cette école ? Oui Non

La BCD est-elle mentionnée dans le projet d'école ?

Oui Non

Si oui, au service de quel(s) objectif(s)..

2.1. Activités autour du livre et de la lecture

2.1.1 Bibliothèques de classe

• Votre école dispose-t-elle de bibliothèques de classe ?

Oui Non

• Combien ?

• Les bibliothèques de classe sont alimentées par :

La BCD

Des emprunts à la Bibliothèque municipale

Des achats (coopérative de classe)

Des achats (Crédits personnels)

2.1.2 Animations, projets, partenariats

• Des animations autour de la lecture sont-elles organisées dans le cadre scolaire ou périscolaire ?

Oui Non

• Quelles animations ?

• Des partenaires sont-ils associés à ces activités ? Oui Non

• Si oui, lesquels ?

- Quelle a été la nature de leur(s) intervention(s) ?
- Avez-vous des relations avec les associations du quartier ?
 Oui Non
- Lesquelles ?
- Etes-vous à l'initiative du partenariat ? Oui Non
- De manière générale, quels sont les éléments qui vous semblent freiner ou favoriser la coopération ?
- Souhaiteriez-vous développer davantage ces activités ?
 Oui Non
- Dans quelle(s) direction(s) ? (Précisez si vous le souhaitez) :

2.1.3 Coopération avec la bibliothèque municipale

- La bibliothèque municipale reçoit-elle des classes de votre établissement ?
 Oui Non
- Si oui, pour quelles activités ?
 Heure du conte Recherche documentaire
 Présentation de livres
 Autres (précisez)..
- Qu'est-ce que les visites de classe apportent aux enfants et/ou à votre pratique pédagogique ?..
- Etes-vous satisfait(e) de cette coopération ?
 Oui Non
- Précisez si vous le souhaitez : ..
- Selon vous, l'évolution du réseau de lecture à Drancy devrait permettre :
 La mise en place d'animations, ou des animations plus nombreuses
 Des formations à la littérature jeunesse plus régulières
 L'aide à l'appropriation des nouvelles technologies
 Des formations à la gestion des bibliothèques
 Des formations à la constitution de BCD
 Des visites de classe à la médiathèque plus fréquentes
 Autres (précisez) : .

- Que pourriez-vous attendre d'un site web de la bibliothèque municipale ?
- Relayez-vous les informations de la bibliothèque municipale ?
 Oui Non
- Comment ?
- Qu'attendez-vous de la mise en place du bibliobus ?.

2.2. Fonctionnement de la BCD

2.2.1 Les fonds

- Combien la BCD possède-t-elle d'ouvrages ?

Nature	Quantité
<input type="checkbox"/> Romans	
<input type="checkbox"/> BD	
<input type="checkbox"/> Contes	
<input type="checkbox"/> Dictionnaires, encyclopédies	
<input type="checkbox"/> Albums	
<input type="checkbox"/> Livres documentaires	
<input type="checkbox"/> Ecrits divers (tracts, journaux municipaux, publicités)	
<input type="checkbox"/> Supports vidéo (VHS, DVD,)	
<input type="checkbox"/> Supports audio (CD, cassettes,)	
<input type="checkbox"/> Logiciels (CD-ROM, DVD-ROM,)	
<input type="checkbox"/> Revues, journaux (en nombre d'abonnements)	
Total des documents	

2.2.2 Les moyens

- Combien de documents achetez-vous par an ?
- Combien de dons avez-vous reçus en 1999-2000 ?
- Recevez-vous des dépôts de la bibliothèque municipale ?
 Oui Non
- Si oui :
 Au profit de la BCD
 Au profit des classes
- Comment avez-vous financé vos acquisitions en 1999-2000 ?

Origine (plusieurs réponses possibles)	Montant
<input type="checkbox"/> PAE (Crédits Education Nationale)	
<input type="checkbox"/> PAE (Crédits municipaux)	
<input type="checkbox"/> Coopératives	
<input type="checkbox"/> Kermesses	
<input type="checkbox"/> Autres (Précisez)	
Total	

- Si vous vous aidez d'une source d'information pour le choix des livres, précisez :
 - Revues spécialisées (JPL,)
 - Sélection de la Bibliothèque municipale
 - Publicité (Sélection Fnac,)
 - Autres (précisez).
- Qui choisit les livres ? .
- La gestion de la BCD est-elle informatisée ? Oui Non
- L'informatique permet-elle :
 - La gestion des fonds
 - La recherche documentaire pour les enfants
 - La recherche documentaire pour les adultes
- Surface (même approximative) de la BCD : ..
- Disposez-vous de mobilier spécialisé (étagères, bacs à albums) pour le rangement des livres ?
- Nombre de places assises : ..
- Nombre de mètres linéaires de rayonnage :

2.2.3 Activités

- Heures hebdomadaires d'ouverture de la BCD : heures
- La BCD est-elle ouverte en-dehors du temps scolaire ? Oui Non
 - En soirée
 - Le mercredi
 - Le samedi après-midi
 - Pendant les vacances scolaires
- Par qui la BCD est-elle tenue dans ces moments-là ? ..
- La BCD prête-t-elle aux élèves ?
- Nombre approximatif de prêts en 1999-2000 :
- Qui utilise la BCD ?
 - Des groupes d'enfants seuls
 - Des groupes d'enfants avec les enseignants
 - Des groupes d'enfants avec des aides animateurs
 - Des groupes d'enfants avec des parents d'élèves

Autres (Précisez)..

• Classez, par ordre de priorité, les activités auxquelles vous consacrez le plus de temps :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lecture | <input type="checkbox"/> Dossiers de presse |
| <input type="checkbox"/> Initiation à la recherche documentaire | <input type="checkbox"/> Expositions |
| <input type="checkbox"/> Ateliers d'écriture | <input type="checkbox"/> Réseau d'échange de livres |
| <input type="checkbox"/> Invitation d'auteurs | <input type="checkbox"/> Découverte du livre (librairie, imprimerie, salon du livre) |
| <input type="checkbox"/> Ateliers | <input type="checkbox"/> Autres (Précisez) |

• La BCD est-elle ouverte à un public extérieur ? Oui Non

• Si oui, précisez la nature de ce public .:

• Qui anime la BCD ?

Statut	
<input type="checkbox"/> Des enseignants :	
<input type="checkbox"/> Des emplois-jeunes :	
<input type="checkbox"/> Des parents d'élève :	
<input type="checkbox"/> Autres (précisez) :	

• Ces personnes ont-elles reçu une formation spécifique ? Oui Non

• Précisez si vous le souhaitez : ..

• Qui range la BCD ?

<input type="checkbox"/> Des enseignants :	
<input type="checkbox"/> Des emplois-jeunes :	
<input type="checkbox"/> Des enfants	
<input type="checkbox"/> Des parents d'élèves :	
<input type="checkbox"/> Personne en particulier	

• • •

• Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire :

• Fonction :

• Commentaires éventuels :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire

3. Questionnaire à destination des CDI

Nom de l'établissement :

Nombre d'élèves en 2000-2001 :

Nombre de classes : ..

3.1. Fonctionnement du CDI

3.1.1 Fonds, personnel

Personnel (en équivalent temps plein) affecté au CDI :

Statut	Nombre

Merci de préciser, même approximativement, la nature et la quantité des documents dont vous disposez :

Nature	Quantité
<input type="checkbox"/> Romans, littérature générale, contes	
<input type="checkbox"/> BD	
<input type="checkbox"/> Dictionnaires, encyclopédies	
<input type="checkbox"/> Manuels scolaires	
<input type="checkbox"/> Livres documentaires	
<input type="checkbox"/> Supports vidéo (VHS, DVD,)	
<input type="checkbox"/> Supports audio (CD, cassettes,)	
<input type="checkbox"/> Logiciels (CD-ROM, DVD-ROM,)	
<input type="checkbox"/> Revues, journaux (en nombre d'abonnements)	
Total des documents	

3.1.2 Les moyens

Combien de documents achetez-vous par an ?

Combien de documents vous ont été donnés en 1999-2000 ?

Disposez-vous d'un budget annuel ?

Si oui, de combien ?

La gestion du CDI est-elle informatisée ?

Quel système de gestion (logiciel documentaire, base de données,) utilisez-vous ?..

Utilisez-vous un système de classification ? Oui Non

Lequel ? ..

Surface (même approximative) du CDI :

Disposez-vous de mobilier spécialisé (étagères, bacs à BD, range-revues) pour le rangement des documents ?

Nombre de places assises :

Nombre de mètres linéaires de rayonnage :

3.1.3 Activités

Heures hebdomadaires d'ouverture du CDI : heures

Le CDI prête-t-il aux élèves ?

Nombre approximatif de prêts en 1999-2000 : ..

Proposez-vous des initiations à la recherche documentaire ?

Qui utilise le CDI ?

Des groupes d'élèves seuls

Des groupes d'élèves avec les enseignants

Autres (Précisez).

Classez, par ordre de priorité, les activités auxquelles vous consacrez le plus de temps :

<input type="checkbox"/> Lecture	
<input type="checkbox"/> Aide aux devoirs	
<input type="checkbox"/> Initiation à la recherche documentaire	
<input type="checkbox"/> Projets divers	
<input type="checkbox"/> Animations ponctuelles	
<input type="checkbox"/> Ateliers	
<input type="checkbox"/> Autres (Précisez)	

3.2. Animations, partenariats, coopération avec la bibliothèque municipale

3.2.1 Les animations

• Des animations autour du livre sont-elles organisées dans le cadre scolaire ou périscolaire ?

Oui Non

• Quelles animations ?

• Des partenaires sont-ils associés à ces activités ? Oui Non

• Si oui, lesquels ?

- Quelle a été la nature de leur(s) intervention(s) ?
- Avez-vous des relations avec les associations du quartier ?
 - Oui Non
- Lesquelles ? .
- Etes-vous à l'initiative du partenariat ? Oui Non
- De manière générale, quels sont les éléments qui vous semblent freiner ou favoriser la coopération ?
- Souhaiteriez-vous développer davantage ces activités ?
 - Oui Non
- Dans quelle(s) direction(s) ? (Précisez si vous le souhaitez) :

3.2.2 La coopération avec la bibliothèque municipale

- La bibliothèque municipale reçoit-elle des classes de votre établissement ? Oui Non
- Si oui, pour quelles activités ?
 - Heure du conte Recherche documentaire
 - Présentation de livres Autres (précisez)
- Qu'est-ce que les visites de classe apportent aux enfants et/ou à votre pratique pédagogique ?
- Etes-vous satisfait(e) de cette coopération ?
 - Oui Non
- Précisez si vous le souhaitez :

- Selon vous, l'évolution du réseau de lecture à Drancy devrait permettre :
 - La mise en place d'animations, ou des animations plus nombreuses
 - Des formations à la littérature jeunesse plus régulières
 - L'aide à l'appropriation des nouvelles technologies
 - Des formations à la gestion des bibliothèques
 - Des formations à la constitution de BCD
 - Des visites de classe à la médiathèque plus fréquentes
 - Autres (précisez) : .

- Que pourriez-vous attendre d'un site web de la bibliothèque municipale ? .

.

- Relayez-vous les informations de la bibliothèque municipale ?

Oui Non

- De quelle manière ? .

.

- Qu'attendez-vous de la mise en place du bibliobus ? .

.

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : ..

Fonction :

Commentaires:

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

4. **Questionnaire en direction des crèches de la ville de Drancy**

Nom de la structure :

Combien d'enfants en moyenne fréquentent votre crèche ?

De combien de personnes est composée votre équipe ?

4.1. **Dans votre établissement, disposez-vous :**

-de livres (ou assimilés : albums, objets..) ?

Oui Combien ?

Non

en prêt

en consultation

-de revues ?

Oui Combien ?

Non

en prêt

en consultation

-de disques numériques ?

Oui Combien ?

Non

en prêt

en consultation

-de supports vidéo ?

Oui Combien ?

Non

en prêt

en consultation

Quel a été en 2000 votre budget d'acquisition de documents ?

Envisageriez-vous d'acquérir ces supports, si vous disposiez d'un financement adapté ?

Oui Lesquels ?

Non

Quel serait le budget annuel souhaitable :

-pour le renouvellement des fonds ?

-pour la création éventuelle d'un fonds ?

4.2. Animations autour du livre

Proposez-vous des animations autour du livre et de la lecture ?

Oui

Non

Si oui,

Lesquelles ?

A quelle fréquence ?

Pour quelle durée ?

Votre personnel a-t-il reçu une formation autour du livre et de la lecture ? Si oui, laquelle ?

4.3. Coopération et synergies

Envisagez-vous de travailler avec la bibliothèque municipale ?

Oui

Non

Que pourriez-vous attendre d'une telle coopération ?

d'obtenir des dépôts de livres ou d'autres documents

d'organiser des visites ou des animations autour du livre

de vous former aux animations

de recevoir des informations sur le livre et la lecture

autres (préciser)

Travaillez-vous déjà en partenariat avec d'autres structures (associations, services municipaux, sociaux ou administratifs, autres) ? Lesquelles ?

Nom de la personne ayant répondu à ce questionnaire :

Fonction au sein de la crèche :

Merci d'avoir aimablement répondu à ce questionnaire

5. **Questionnaire à destination des maisons de retraite et des établissements de santé**

Nom de l'organisme et adresse

Nombre de résidents

5.1. **Dans les locaux communs, proposez-vous**

des livres

oui non

combien ?..

en prêt en consultation

des revues

oui non

combien ?..

en prêt en consultation

des disques numériques

oui non

combien ?

en prêt en consultation

des supports vidéo

oui non

combien ?

en prêt en consultation

Envisagez-vous d'acquérir ces supports, si vous disposiez d'un financement adapté ?

oui non

Quel serait le budget nécessaire ?

- pour la création du fonds : F

- pour le renouvellement annuel : F

Disposez-vous d'appareils adaptés pour la lecture des mal voyants ?

oui non

Si non, envisagez-vous d'en acquérir

oui non

Quel serait le budget nécessaire ?..F.

Disposez-vous d'un fonds de livres adaptés pour la lecture des malvoyants ?

Si oui, combien ?

Envisagez-vous d'en acquérir, si vous disposiez d'un financement ?

oui non

Quel serait le budget nécessaire pour la création de ce fonds ? .. F.

Quel serait le budget nécessaire pour le renouvellement de ce fonds ? F.

5.2. Gestion – animation

Quelle durée consacrez-vous aux livres, revues et documents numériques

- pour l'achat, l'équipement, le prêt: heures par semaine

- pour l'animation, l'information sur les livres : heures par semaine

Nature des animations proposées en 2000

Comités de lecture, salon littéraire

Lectures à voix haute

Invitations d'auteurs

Concours d'écriture

Atelier d'écriture

Déplacements et visites de lieux littéraires

Initiations ou formations au NTIC (nouvelles techniques de l'information et de la communication)

Autres (préciser)

Les personnes chargées de ces activités ont-elles bénéficié d'une formation spécifique ?

oui non

Si oui, est-ce une formation

initiale

continue

(il est possible de cocher les deux cases)

Personnes concernées

Nombre de résidents concernés en 2000, toutes animations confondues: ..

Nombre de journées d'animation en 2000 :

5.3. Coopération et synergies

Partenariats existant ; coopérez-vous

Avec les services municipaux ? Lesquels ?

Avec la bibliothèque municipale ?

Des associations ? Lesquelles ?

D'autres partenaires ? Lesquels

Envisagez-vous des partenariats

Avec les services municipaux (sociaux et administratifs)

oui non

dans un but

de soutien financier

autre

(préciser)

avec la bibliothèque municipale

oui non

dans le but (plusieurs réponses possibles)

d'obtenir des dépôts de livres et/ou de disques et/ou de revues

de vous former à la gestion et à l'organisation des fonds de livres et/ou de disques et/ou de revues

de recevoir des informations professionnelles (parutions, salons, animations etc.)

de travailler ensemble à des animations

autres (préciser)

Autres partenariats techniques ou financiers (préciser)

6. Questionnaire aux Centres de P.M.I.

Nom de l'organisme et adresse

Nombre annuel d'utilisateurs

6.1. Dans les locaux ouverts au public, proposez-vous

des livres

oui non

combien ?..

en prêt en consultation

des revues

oui non

combien ?

en prêt en consultation

des disques numériques

oui non

combien ?.

en prêt en consultation

Envisagez-vous de le faire, si vous disposez d'un financement adapté ?

oui non

Quel serait le budget nécessaire ?

- pour la création du fonds : F.

- pour le renouvellement annuel :..F.

6.2. Gestion – animation

6.2.1 Quelle durée consacrez-vous aux livres, revues et documents numériques

- pour l'achat, l'équipement, le prêt: heures par semaine

- pour l'animation, l'information sur les livres : heures par semaine

6.2.2 Les personnes chargées de ces activités ont-elles bénéficié d'une formation spécifique

oui non

Si oui, est-ce une formation

initiale

continue

(il est possible de cocher les deux cases)

6.3. Coopération et synergies

6.3.1 Partenariats existant ; coopérez-vous

Avec la bibliothèque municipale ?

Des associations ? Lesquelles ?

D'autres partenaires ? Lesquels

6.3.2 Envisagez-vous des partenariats

Avec les services municipaux (sociaux et administratifs)

oui non

dans un but

de soutien financier

autre

(préciser)

avec la bibliothèque municipale

oui non

dans le but (plusieurs réponses possibles)

d'obtenir des dépôts de livres et/ou de disques et/ou de revues

de vous former à la gestion et à l'organisation des fonds de livres et/ou de disques et/ou de revues

de recevoir des informations professionnelles (parutions, salons, animations etc.)

de travailler ensemble à des animations

autres (préciser)

Autres partenariats techniques ou financiers (préciser)

7. Questionnaire à destination des services municipaux de la ville de Drancy

7.1. Offrir un livre à tous les enfants nés à Drancy en 2000

Nom exact de l'opération :

Objectif de l'opération :

Service responsable :

Date de lancement de l'opération :

Nombre d'opérations réalisées :

Nombre de bénéficiaires en 2000 :

Nombre de livres distribués en 2000 :

Budget 2000 :

montant :

ligne budgétaire :

Partenariats :

L'opération a-t-elle permis des partenariats ? oui non

Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

bibliothèque municipale

associations

précisez :

De quelle nature a été l'activité du ou des partenaire(s) ? (comité de sélection, distribution, etc.)

Qui sont vos fournisseurs pour cette opération ?

Quels sont vos projets pour 2001, en terme d'objectifs, de moyens et de partenariats ?

7.2. Offrir un livre et un CD à tous les jeunes diplômés de Drancy

Nom exact de l'opération :

Nature de l'opération (définition) :

Service responsable :

Date de lancement de l'opération :

Nombre d'opérations réalisées :

Nombre de bénéficiaires en 1999 :

en 2000 :

Nombre de livres distribués en 2000 :

Nombre de CD :

Budget 2000 :

montant :

ligne budgétaire :

Partenariats :

L'opération a-t-elle permis des partenariats ? oui non

Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

bibliothèque municipale

associations

précisez :

De quelle nature a été l'activité du ou des partenaire(s) ? (comité de sélection, distribution, etc,)

Qui sont vos fournisseurs pour cette opération ?

Quels sont vos projets pour 2001, en terme d'objectifs, de moyens et de partenariats ?

7.3. Offrir un livre aux enfants de primaire et de maternelle

Nom exact de l'opération :

Nature de l'opération (définition) :

Service responsable :

Date de lancement de l'opération :

Nombre d'opérations réalisées :

Nombre de bénéficiaires en 1999 :

en 2000 :

. Classes qui ont bénéficié de cette opération en 1999 :

en 2000 :

. Nombre de livres distribués en 2000 :

. Budget 2000 :

montant :

ligne budgétaire :

Partenariats :

L'opération a-t-elle permis des partenariats ? oui non

Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

bibliothèque municipale

associations

précisez :

De quelle nature a été l'activité du ou des partenaire(s) ? (comité de sélection, distribution, etc,)

Qui sont vos fournisseurs pour cette opération ?

Quels sont vos projets pour 2001, en terme d'objectifs, de moyens et de partenariats ?

Annexe : entretiens réalisés

1. Entretien avec Moncef Ben Othman, CLL Ile-de-France

Conversation téléphonique de 45 minutes le 02/05/01

M. Ben Othman a longuement exposé la situation générale des contrats ville lecture (CVL), a précisé le contexte propre à l'Ile-de-France, et a livré quelques noms de personnes ressources suivant notre demande.

Politiquement, le devenir des CVL ne semble pas assuré dans la DNO (directive nationale d'orientation), qui remplace la circulaire d'emploi des crédits déconcentrés (procédure du ministère de la culture à l'intention des gestionnaires des budgets des DRAC). Tout paraît indiquer que, selon l'expression d'un responsable, il convient de « lever le pied » sur les CVL. Diverses critiques ont été adressées au ministère de la culture et de la communication, notamment en provenance de l'administration préfectorale, les plus pertinents tenant à l'empilement supposé des procédures générées par les interventions du Ministère de la Culture et à l'ignorance relative des autres interventions ministérielles, du Ministère de la Ville.

En Ile de France, un seul contrat a été signé en 2000 : celui de Saint-Denis. Il n'a pas été reconduit et la DRAC attend une réunion avec la directrice des affaires culturelles de cette commune, afin de lui proposer une association de type intercommunal avec cinq villes voisines. La DRAC propose la même démarche à la ville d'Epinais, mais celle-ci a changé de majorité et ne donne pas de réponse pour l'instant. L'autorité politique (le cabinet et la DLL) ne semble pas favorable à une

accélération du projet. Enfin, l'étude préalable du CVL de Saint-Denis a montré l'intérêt qu'aurait la construction d'une nouvelle BM centrale et de trois annexes, mais n'évoque en rien la coopération intercommunale. Or, cette notion constitue, selon M. Ben Othman, l'avenir des politiques culturelles non seulement en matière de lecture, mais également dans le spectacle vivant, la création plastique etc ; M. Ben Othman ajoute que la lecture dans le cadre intercommunal, joue même un rôle moteur par rapport à ces autres secteurs. *Dans ce sens, l'évolution du CVL de Saint-Denis ne semble pas particulièrement significatif pour notre démarche.*

Une imprécision identique se rencontre dans le cas du Val de Seine (Aubergenville, Bouaffle, Les Muraux etc.), d'autant que certaines communes ont changé de majorité. *M. Ben Othman suggère toutefois que nous entrions en relations avec Leslie THOMAS, qui dirige la médiathèque des Muraux et a conduit avec succès la première étape du CVL.*

Enfin, M. Ben Othman évoque le cas du département de l'Essonne, dont le conseil général récemment renouvelé, s'est doté d'un directeur des affaires culturelles, issu du service « livre » de la ville d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Particulièrement attentif aux questions du livre et de la lecture, M. Jean-Marc BERNARD, préconise, en plein accord avec les réflexions conduites par la DRAC, des conventions sous forme de « chartes culturelles », passées entre le département et les communes. Ce cas de figure s'avère fort intéressant, par sa configuration (coopération communes-département), mais aussi en raison de sa situation par rapport à la BDP, dynamique, mais qui n'est pas étroitement associée à ces démarches. Par ailleurs, le Conseil Général a confié une étude « intelligente » selon M. Ben Othman, à un cabinet de conseil, qui a identifié un certain nombre de personnes ressources dans le département. M. Ben Othman va téléphoner à M. Jean-Marc BERNARD et le prévenir de notre démarche ; il nous resterait à prendre contact avec lui dans les prochains jours.

M. Ben Othman se tient prêt à intervenir, à notre demande, lors de l'atelier.

2. Entretien avec Gilles Lacroix, CLL Rhône-Alpes

Conversation téléphonique le 02/05/01

En réponse à notre demande par courriel, Gilles LACROIX nous livre les noms suivants :

Jacques DUBAY, maire d'Alboussière (07) ; a conduit la réalisation d'un relais livres en campagne ; il tient un « vrai discours culturel » et est déjà intervenu, sur la suggestion de GL, dans diverses instances

Sylvie CATHERINE, agent de développement culturel, responsable du SIVOM du Plateau du Vivarais-LIGNON, à cheval sur l'Ardèche et la Haute-Loire, et donc sur deux régions et deux préfectures, a pu construire son projet de « convention Pays-Lecture » , expérience unique ; tél. 04 71 65 74 70

Jean-François MANIER, éditeur (les Editions CHEYNE, bien connues des services de la DLL) est l'inspirateur de l'expérience précédente, ayant été vice-pdt. Du SIVOM

Catherine POUYET, bien connue dans les bibliothèques, partenaire clef du contrat ville lecture de Grenoble et directrice des bibl. Municipales

Sylvie GOUTTEBARON, créatrice et directrice du festival du premier roman de Chambéry, collaboratrice du CVL de ladite ville

Gilles LACROIX s'intéresse aux suites de notre projet et ne verrait pas d'inconvénient à intervenir ; nous sommes les bienvenus dans ses locaux pour un entretien éventuel.

3. **Entretien avec Sandrine Rioux, agence ABCD**

Conversation téléphonique du 16/05/01

Lors de cette brève communication, S. RIOUX, ingénieur à ABCD, cabinet d'ingénierie culturelle, confirme l'expérience de cette entreprise pour ce qui concerne l'intercommunalité et la coopération dans le secteur du livre et de la lecture. ABCD a notamment conduit l'analyse du réseau municipal des bibliothèques de Lyon et réalise, en ce moment, l'état des lieux préalable au contrat Ville lecture de Caen.

Mme RIOUX ne voit aucun inconvénient à intervenir aux ETS, sous réserve d'être informée du programme de l'intervention et du public destinataire.

4. **Entretien avec Claire Castan, DRAC PACA**

Conversation téléphonique du 17/05/01

Lors de cette brève communication, Claire CASTAN, chargée de mission à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, rappelle l'origine des contrats Ville lecture, dans sa région, voici près de dix ans. Mme CASTAN, issue du milieu associatif, a désormais la mission, dans le cadre d'un contrat de la préfecture de région, de conduire des réunions techniques, d'aider au montage des projets, de conseiller les municipalités pour l'état des lieux. Elle organise de nombreux colloques et anime les réseaux des Villes lecture de PACA. Considérant la chaîne du livre, Mme CASTAN note que les éditeurs de PACA, pourtant importants en nombre et en qualité (dépassant le régionalisme, la région compte des éditeurs à audience nationale) apparaissent peu unis et absents des structures de coopération. A l'inverse, les libraires montrent un dynamisme certain, qui les a conduits à se fédérer en une association très présente dans les CVL.

Mme CASTAN a organisé, en septembre 2000, le colloque « Dix ans de ville lecture en PACA, quel avenir ? ». Les actes répondent à notre demande en matière de dossier de présentation pour les Entretiens de Strasbourg. Ces textes paraîtront dans la semaine du 21 mai et nous seront envoyés à l'Enssib. Mme CASTAN participerait volontiers aux ETS.

5. **Entretien avec Jean-Marc Bernard, directeur des affaires culturelles du département de l'Essonne**

Présents : Christine PERRICHON, Dominique VERSAVEL, Jean-Philippe LAMY

M. Jean-Marc BERNARD nous a reçu le 18 mai 2001, dans les locaux du conseil général. L'expérience conduite sous sa direction nous avait été signalée par M. Moncef BEN OTHMAN, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC d'Ile-de-France (cf. entretien téléphonique du 02/05/01). Les points très signalés portaient sur la conception d'une association entre le département et les communes, sous la forme de chartes.

Le conseil général a tenu à reprendre la notion de contrat Ville lecture, sous la forme d'un « contrat départemental de la lecture » (CDL). En outre, on envisage de mettre en place des « chartes de développement culturel » (CDC) avec les communes. Ces deux appellations constituent la structure, pas encore validée à ce jour, d'une nouvelle politique culturelle dans le département.

A l'origine de ces projets, on constate :

- la dispersion de l'habitat, dans un département composé de 196 petites communes, sans grand centre urbain en dehors du chef lieu, Evry ;
- une desserte traditionnelle des petites communes par une BDP qui a parfois été « en sommeil » et ne doit pas être considérée comme une tête de réseau, schéma de toute façon inadapté, selon M. BERNARD ;
- la forte identité des bibliothécaires, justifiée par l'histoire (bibliothèque d'application de l'Enssib, à Massy), qui a porté des projets antérieurs et constitue la force vive d'animations

sectorielles très actives, au sein desquelles de fortes personnalités ont marqué le développement de la lecture : Claire BONIFACE, Max BUTLEN et al.

- une population particulièrement dynamique et ouverte à la culture scientifique et technique (nombreuses grandes écoles et universités à Orsay, Gif etc., centres de recherche (nucléaire à Saclay), entreprises de génie génétique à Evry ; or, les fonds de culture scientifique et technique, ainsi que leur animation, sont totalement déficients dans les bibliothèques publiques françaises.

Les partenariats et les moyens mis en œuvre varient en fonction de la structure considérée, et de ses objectifs.

Les CDC ont pour objet :

- de faire passer le Conseil Général d'un rôle de guichet (simple subvention, sur facture, de 20 à 30% des achats de livre) à un rôle plus dynamique, d'évaluation des projets présentés par les bibliothèques ;
- de constituer la bibliothèque comme centre de ressources des autres « plates formes » (MJC, associations...) et du « bassin » (groupe de communes), la BDP organisera les réunions pour la création de contenus, les échanges techniques, les formations,...
- de développer la culture S&T dans les bibliothèques ;
- d'élaborer des cyber-bases, dont le contenu reste à définir.

Les CDC, pour l'heure au stade de l'élaboration, s'appuient sur un groupe de travail qui a connu 17 réunions depuis six mois. L'état des lieux n'est pas fondamental, c'est l'action qui compte. Les partenaires sont :

- une vingtaine de communes de moins de 20 000 habitants, souvent représentées par leurs bibliothécaires
- trois vice-présidents et le DAC.

A terme, les CDC associeront ces communes, le département et l'Education nationale. Le CDC fournit le cadre idéal à la représentation de cette dernière, car le département soutient activement les BCD, mais manque de structure permanente de concertation avec l'Education Nationale. Les autres professionnels de la chaîne du livre, les auteurs et les libraires, auront également une place dans les CDC, selon des modalités qui restent à définir. On attend de l'Etat qu'il remplisse sa mission de diffusion des expériences et de recommandations. Le sous préfet à la ville devrait s'impliquer, car les contrats de ville ne comprenaient aucun développement (ni aucune évaluation) en matière de politique de la lecture.

Les chartes de développement culturel sont une demande du Conseil Général, et visent à :

- développer des actions, en définissant des priorités transversales, comme le multimédia, qui concerne tous les secteurs (création et diffusion, patrimoine) ;
- définir les subventions sur une base qualitative plutôt que quantitative (en terme d'audience), en particulier dans le spectacle vivant ; rationaliser les « opérations complexes », c'est-à-dire le financement de la dizaine de centres culturels ;
- apposer le label départemental à un équipement, à condition qu'il dépasse la seule commune d'implantation : La Maison de la banlieue à Athis-Mons, le Centre des musiques traditionnelles à Ris-Orangis, la bande dessinée aux Ulis etc.

L'élaboration des chartes associera, outre les communes (ou les groupements de communes) concernées et les associations à l'origine du projet, les associations para-départementales comme ACTES91 et ADIM, qui fourniront leur force d'expertise au département.

M. Jean-Marc BERNARD ne considère pas que la politique de l'écrit ait un effet d'entraînement sur les autres secteurs culturels. La distinction entre ces domaines d'intervention demeure nette et probablement souhaitable.

6. Entretien avec Catherine Pouyet, directrice du réseau des bibliothèques de Grenoble, 16 mai 2001

Présents : Gaëla BRU, Anne-Sophie KÜNKEL, Thomas JOUNEAU

Les actions mises en place avant la signature du CVL

Le premier pas vers l'élaboration d'un contrat Ville-lecture (CVL) s'est fait par la participation au projet Leonardo concernant la formation des personnels, formation qui s'est déroulée en collaboration avec Médiat. La bibliothèque de Grenoble a proposé un projet particulier, Biblex, dont l'action principale était la formation des bibliothécaires, et ce, en incluant une nouvelle dimension du métier qui est la lutte contre l'exclusion.

Ce projet s'est concrétisé avec de nombreuses villes et régions jumelles de Grenoble, à savoir Turin, la région du Piémont, Budapest, l'école de formation des bibliothécaires de Stuttgart, la ville de Boblingen..

Cette action s'est prolongée pendant trois ans et a touché de nombreux secteurs : la petite enfance, les prisons...

Les personnes âgées ont également fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des bibliothèques de Grenoble. Le personnel a été sensibilisé, des relations se sont créées avec des personnes relais, l'apport de la culture et de la lecture ont été étudiées...

Ce long préambule est nécessaire pour comprendre que, lorsque la ville de Grenoble s'est portée candidate à la mise en place d'un CVL, de nombreuses actions étaient déjà existantes, ce qui a facilité la réflexion exigée pour cette contractualisation.

Le CVL de la ville de Grenoble

Un comité de pilotage a été organisé ainsi que des groupes de travail mis en place sur différents thèmes : apprentissage, accès au livre et à

l'information... Après appel d'offre, un consultant, dont la venue a été financée par la ville et par la DRAC, a effectué une restitution officielle des entretiens qui ont eu lieu pendant trois mois avec tous les acteurs du CVL. Celui-ci a d'ailleurs été bâti en fonction des propositions de ce consultant.

A posteriori, Madame Pouyet semblait souligner le fait qu'il n'y ait pas eu assez d'échanges au moment de la formalisation, qui pour des raisons de calendriers administratif et électoral, a été trop vite entériné par le conseil municipal.

Art. 1 :

Une des principales conséquences du CVL est la remise en question du réseau des bibliothèques de la ville de Grenoble : la DRAC s'est engagée financièrement pour la reconstruction et l'agrandissement d'une bibliothèque (celle de la Grand'place). Grâce au CVL, et à partir de crédits Dotation Générale de Décentralisation, il est également question de la construction d'une BMVR. Dans le cadre de cette réorganisation de réseau, il faut préciser que le projet est de supprimer les bibliothèques de jeunesse, qui ne sont plus intégrées au réseau mais bien trop isolées. De plus, une cité scolaire internationale doit être construite dont le CDI immense ouvrirait ses portes au grand public le mercredi et le soir. La bibliothèque axerait ses collections autour des 7 langues enseignées dans cette cité et son catalogue figurerait dans celui de la BM. Se créerait aussi une bibliothèque pour les collectivités qui serait un pôle ressource de la ville lecture. Tous les acteurs de la médiation culturelle devraient être impliqués sur ce projet. Cette bibliothèque pour les collectivités serait proche, dans l'esprit, d'une BDP, elle aurait un auditorium, des magasins accessibles, un bibliobus... Elle serait destinée aux personnes relais : du CCAS, des enseignants, personnels de la petite enfance, des personnes âgées... Il serait aussi question de négocier la validité d'un passeport documentaire qui permettrait de profiter de tous les centres

documentaires de l'agglomération, et ce uniquement pour les documents imprimés.

Art. 2 :

Un poste de coordinateur, financé à la fois par la ville de Grenoble et par l'Etat, doit être créé.

Sa mission sera d'assurer le suivi des actions engagées, ainsi que celles en projet. Son rôle serait comparable à celui d'un « chef d'orchestre ».

Tout comme dans d'autres villes, telles Reims et Toulouse, la BMVR se situerait sur deux sites différents. Le musée Stendhal serait le deuxième site, musée dont l'action doit être réorganisée en conséquence de son déplacement futur. Il s'agirait de créer un « vrai » musée, des négociations auraient lieu pour racheter l'appartement du grand-père de l'écrivain. Cette délocalisation permettrait la mise en place de séminaires, des rencontres, des résidences d'écrivains, ateliers d'écriture... Ce lieu serait donc le lieu où s'installerait le coordinateur.

Art. 3 :

Un séminaire annuel pourrait être mis en place mais ce point reste problématique. Il s'agirait d'aborder le problème des nouvelles technologies ainsi que d'insister sur le processus de création. Cette opération se déroulerait en collaboration avec l'Université ; des stages communs pourraient avoir lieu entre l'Education nationale et les bibliothèques.

Toutefois, travailler avec l'IUFM poserait quelques problèmes, notamment au niveau de la littérature jeunesse même si le PAC semble offrir quelques horizons nouveaux à ce partenariat encore fragile.

Art. 5 :

La volonté de créer un événement fort autour du livre et de l'écriture semble se dégager.

La manifestation « une Région très livre » pourrait se trouver renforcée car son public est encore très ciblé dans la mesure où le sujet reste éminemment local. Cette action est portée par les bibliothèques qui auraient bien besoin de voir leur soutien relayé.

Cette manifestation est surtout critiquée par les libraires qui préféreraient voir un salon du livre se dérouler à Grenoble. Malgré tout, elle pourrait retrouver un second souffle en étant un peu élargie et soutenue par la Communauté d'agglomération.

Art. 7 :

Il s'agit avant tout de favoriser la création littéraire, en trouvant des lieux d'accueil, d'associer le monde scolaire, les universités, les librairies, les différentes bibliothèques du réseau.

Il s'agirait de mettre en liaison toutes les formes d'expression. Un événement autour du livre thématique, « Création artistique et Société » serait développé. Il serait alors possible de mettre en réseau différents établissements culturels.

La mise en œuvre :

Le CVL devrait permettre de combattre le cloisonnement du fonctionnement municipal : idée de travailler avec différents secteurs de la mairie (jeunesse, éducation, ...).

Problème de confusion avec les Contrats Educatifs Locaux à envisager. Les Inspecteurs de l'Education Nationale ont par exemple été invités à participer aux comités de pilotage. Des enquêtes ont été entreprises afin d'améliorer la collaboration entre bibliothèques et BCD.

Évaluation :

Elle est du ressort du coordinateur en accord avec un comité scientifique.

7. Rencontre avec Martine Glaumaud, chargée à la D.L.L. du développement de la lecture, 14 mai 2001

Présents : Gaëla Bru, Thomas Jouneau, Anne Sophie Künkel, Jean-Philippe Lamy, Christine Perrichon, Dominique Versavel

Martine Glaumaud nous indique les avantages que représentent, selon elle, les contrats ville-lecture (C.V.L.)

- une démarche globale qui permet de passer d'un projet d'établissement à un projet de territoire
- une démarche qui, de l'état des lieux au comité de pilotage, permet une mise en synergie des projets basée sur une vraie mesure des réalités et des besoins
- des crédits spécifiques (pour le Syndicat Intercommunal des Mureaux, 200 000F par la D.L.L. et 200 000F par le C.N.L.)
- et surtout une reconnaissance, une visibilité des projets par l'obtention d'un label officiel

Elle nous indique ensuite des personnes ressources qui peuvent apporter des éclairages divers sur les politiques de développement de la lecture.

- au C.N.F.P.T. de Troyes, Alain SCREVE, organisateur de 2 stages sur les C.V.L.
- à la D.L.L., pour l'aménagement du territoire, Laurence BOITARD, conseillère pour l'action territoriale
- à la D.D.A.T., dans le cadre du développement culturel en général, Michelle BOUCHEZ pour l'aménagement du territoire et Bruno Dumouchel pour les contrats éducatifs locaux

- en région P.A.C.A., pour des expériences antérieures à la mise en place du label, Claire CASTAN, chargée du suivi des villes-lecture et de leur évaluation (suivi du colloque d'Istres de septembre 2000)
- des conseillers pour le livre et la lecture ayant suivi des expériences significatives : Jean-Pierre MEYNIEL (Pays de Loire – audit sur les ateliers d'écriture), Gilles LACROIX (Rhône-Alpes – 2 contrats non labellisés, Chambéry et Grenoble), Marine BEDEL (Bretagne), Chantal VALENTIN (Champagne-Ardenne)
- à l'agence d'ingénierie culturelle A.B.C.D., Sandrine RIOUX : chargée de l'état des lieux pour Tours, Caen, Les Herbiers
- pour des partenariats avec l'éducation nationale, Aline HEBERT-MATRAY (Epinay sur Seine)
- à la Direction Interministérielle à la Ville., Claude RENARD et Marie BRITTEN, responsables de la politique de la ville
- le président de l'association des villes-lecture
- la fédération des élus à la culture

Certaines de ces personnes seront contactées par le groupe, en fonction des objectifs donnés à l'atelier dont nous sommes chargés, dans la perspective d'un équilibre entre diverses représentations (état/territorial, Rural/urbain, en/hors C.V.L., etc....)

8. **Entretien avec Leslie Thomas, directrice de la médiathèque des Mureaux (78), le 18 mai 2001**

Présents : Christine PERRICHON, Dominique VERSAVEL, Jean-Philippe LAMY

La médiathèque des Mureaux dont Leslie Thomas est la directrice développe son action dans le cadre d'un contrat Ville-lecture intercommunal, signé l'an dernier avec le ministère de la Culture. Ce contrat regroupe six villes (Les Mureaux, Chapet, Aubergenville, Meulan, Bouafle, Ecquevilly) autour du pôle central de la médiathèque des Mureaux, qui se défend pour autant d'être ou de devenir tête de réseau (elle n'a pas à compenser les manques et les lacunes des structures des cinq autres villes ni à leur imposer son mode de fonctionnement).

La mise en place du contrat Ville-lecture Val de Seine, loin d'être une application *ex nihilo* de la circulaire sur le terrain, s'est appuyée sur des bases préexistantes de coopération intercommunale et de partenariat culturel : les Mureaux avaient ainsi déjà mis en œuvre un « Plan-lecture » ayant pour objectif de développer la lecture auprès de publics cibles (petite enfance et personnes âgées) et d'assurer des partenariats avec l'éducation nationale. Un travail de coopération active avait ainsi été initié par la médiathèque avec les écoles et les BCD de la ville et la bibliothèque de rue, compensant aux Mureaux le manque d'annexes, emportait déjà un large succès parmi les populations les plus défavorisées. En parallèle, s'était également développée dans le cadre intercommunal d'une « charte de développement culturel » (1994) une politique de promotion de la lecture auprès de la petite enfance, en collaboration avec l'association ACCES.

C'est riche de ces expériences que l'intercommunalité du Val de Seine s'est lancée, sous l'impulsion de la DRAC Ile de France, dans un projet de contrat ville-lecture.

Sur cet épisode, Leslie Thomas offre un avis mitigé : elle reproche en effet le manque de balises proposées par le cahier des charges de la DLL aux villes susceptibles d'être candidates au contrat. Les seules consignes données étaient en effet d'ordre simplement formel (élaborer un état des lieux de la lecture, créer un comité de pilotage ainsi que des groupes de travail). Cependant, malgré les efforts fournis et le « flou » dans lequel s'est monté le dossier, elle juge efficace et motivant ce travail permanent d'évaluation et de formulation de projets qu'offre le cadre d'un contrat ville-lecture.

Une fois obtenu, ce contrat offre certes des avantages financiers : 1,5 millions de francs ont été attribués à l'intercommunalité Val de Seine par la DRAC mais aussi le CNL la mission-ville et le syndicat intercommunal, et ce fonds permet notamment la future titularisation des trois médiateurs du livre des Mureaux ou la dotation d'agents qualifiés et d'un budget d'acquisition à la petite structure de Meulan ; mais pour Leslie Thomas, il s'agit avant tout d'un label et d'un moteur qui, reconnu par les élus et les acteurs culturels, permet de mener à bien de nombreux projets et d'être sans arrêt « en mouvement ». Ce qui selon elle est fondamental dans le cadre d'une ville de banlieue comme Les Mureaux. Enfin, malgré une réserve sur le caractère quelque peu normatif du contrat, elle se montre satisfaite de la synergie qu'il a stimulé et prolongé entre les communes et avec les différents partenaires culturels (mise en place d'un pôle de ressources intercommunal pour combler les lacunes des plus petites structures, mission d'aide aux acquisitions, espace de conseil et de projet...). La notion de territoire a ainsi pu se développer au bénéfice du grand public.

Leslie Thomas pourrait être retenue pour une intervention dans le cadre des ateliers de Strasbourg : elle lie à la fois expérience, motivation,

curiosité et sens critique vis à vis du contrat Ville-lecture dont elle sait discerner les inconvénients, les avantages et la portée. Le tout présenté avec une grande aisance à l'oral, à prendre en compte pour l'efficacité de l'atelier.

9. **Entretien avec Jacques Dubay, maire d'Alboussière, le 18 mai 2001**

Présents : Gaëla Bru, Thomas Jouneau, Anne Sophie Küinkel

Relais livre en campagne au pays de Crussol. Ouverture en octobre 1995 d'une bibliothèque intercommunale à Alboussière. Le projet s'est développé dans le cadre d'un SIVOM, sur le canton de St Péray, signé en 93, qui avait 3 axes forts :

- développement des « initiatives » (associations, vie économique),
- de l'activité touristique,
- de la culture.

Les communes concernées sont : Alboussière, Champis, Boffres, Gilhoc-sur-Omèze, St Barthélémy Grozon, St-Romain-de-Lerps, St-Sylvestre. Cela représente 25000 habitants, et Alboussière (777 habitants) fait figure de bourg-centre grâce au maintien d'une école, d'un bureau de poste, d'un guichet de banque et de services de proximité.

A l'origine du projet, on trouve le désir de lutter contre la désertification de ces petites communes très isolées de l'Ardèche, et la conviction que l'activité culturelle permet le maintien d'une vraie vie de village, en même temps qu'elle représente un argument touristique. Il a été choisi de privilégier le développement de la lecture, en s'appuyant sur la qualité des services proposés par la BDP de l'Ardèche, et sur le dynamisme des bénévoles. Il a toujours paru essentiel de proposer un service de qualité réelle, ce qui excluait les démarches individuelles. Pour que le projet bénéficie d'un budget satisfaisant, J.Dubay a proposé aux communes avoisinantes de se constituer en réseau, de mettre les fonds en commun, et de s'associer pour la création d'un établissement tête de réseau à Alboussière qui diffuse ses services sur le canton. L'objectif en effet était d'obtenir un service de qualité.

La médiathèque d'Alboussière propose donc ses services aux sept communes du réseau. Elle siège dans les locaux de l'ancienne mairie-école, où l'on trouve également un centre de services proposant photocopies couleurs, postes informatiques et formation aux NTIC. La bibliothèque est un lieu de rencontre et d'exposition, un lieu consacré à la culture et pas seulement au livre et à la lecture.

Deux salariés à temps partiel sont chargés de la gestion, le service public étant assuré par des bénévoles. Trois emplois-jeunes ont été recrutés pour les actions en direction des personnes âgées, la gestion du centre de services, et les NTIC. La médiathèque d'Alboussière a coûté 4 millions de francs, le réseau fonctionne grâce aux subventions du RLC.

Pour les partenariats, voir le dossier de JPL.

40% de lecteurs, les élus des communes partenaires, difficiles à convaincre au début, considèrent à présent ce partenariat comme allant de soi. Challenges : ne pas ralentir le rythme, ouvrir davantage, obtenir que le bibliobus ne passe qu'une fois à Alboussière pour toutes les communes, afin de rationaliser l'offre en livres et de recentrer les rapports avec la BDP sur des demandes de services et formation.

Nous avons visité la médiathèque et le centre de service. Il s'agit effectivement d'une réalisation proposant un véritable service culturel à toutes les tranches d'âges.

10. **Entretien avec Sylvie Catherine, agent de développement, Sivom du Vivarais-Lignon, le 15 mai 2001**

Présents : Gaëla Bru, Thomas Jouneau, Anne Sophie Künkel

La mise en place d'un contrat Pays-Lecture dans le Vivarais-Lignon s'est appuyée sur l'existence d'un Sivom de sept communes regroupant 11 000 habitants. Ce dernier, créé il y a dix-huit ans avec pour objectif de favoriser le développement économique, a fait évoluer depuis 1993 ses objectifs en direction du développement touristique et culturel. La création d'une bibliothèque municipale à Chambon-sur-Lignon en 1992 a favorisé une réflexion commune avec Saint-Agrève et la mise en place d'actions communes, lesquelles se sont progressivement étendues à l'ensemble du Sivom et à la mise en place d'un contrat Pays-Lecture en 1993.

La labellisation pays-lecture a permis au Sivom d'obtenir plusieurs contrats et subventions (européennes dans le cadre d'un programme de lutte contre l'illettrisme, contrat temps libre, subventions des Conseils Généraux...).

Trois axes sont favorisés :

- La mise en place d'un réseau de lecture, avec une carte unique (« Passeport pays-lecture ») permettant d'emprunter et de rendre dans chacune des bibliothèques du pays ; une lettre d'information (450 destinataires) ; des prises de contact et des échanges avec des expériences similaires. Chacune des sept communes du Sivom possède son propre équipement de lecture publique.
- Mise en place d'actions communes : formation à la technique du conte et à la lecture à voix haute ; festival de la littérature jeunesse (*Février en livres*) ; prix du livre bébé de l'année,

réalisation de randonnées littéraires en partenariat avec l'office de tourisme. Manifestations ponctuelles sous forme d'ateliers : théâtre, ateliers d'écriture, calligraphie, kamishibai (technique de conte à partir de cartes images muettes).

- Lutte contre l'illettrisme : opération « permis du livre » en partenariat avec des écoles.

Relations avec les deux BDP (Ardèche et Haute-Loire) :

Bien que le projet, qui émane du Sivom, n'ait pas été « porté » dès le départ par les deux bibliothèques départementales, la collaboration avec ces dernières a gagné en efficacité et en pertinence. La répartition des fonds tournants des BDP est désormais centralisée et assurée « en interne » par le réseau du Vivarais-Lignon, ce qui permet une bien meilleure rotation des documents (la relève étant assurée plus souvent). La BDP de l'Ardèche, très active par ailleurs, a soutenu plusieurs projets ; celle de la Haute-Loire a notamment été partie prenante dans l'organisation de l'atelier de kamishibai.

Difficultés, points faibles :

- Le travail intercommunal n'est pas facile et dépend essentiellement de la volonté politique des élus.
- Le travail avec les adolescents n'a pas encore été développé de manière satisfaisante (l'organisation récente d'un atelier BD à destination des ados n'a pas rencontré le succès escompté).
- Le travail avec les centres de loisirs et les collèges reste à développer.

11. **Entretien avec Alain Caraco, directeur de la médiathèque de Chambéry, le 31 mai 2001**

Présents : Gaëla Bru, Thomas Jouneau, Anne Sophie Künkel

A. Caraco est directeur de la médiathèque depuis huit mois seulement. La rédaction du CVL a été l'une de ses premières tâches.

Le CVL de Chambéry s'organise en trois points :

- Structurer un réseau de bibliothèques
- Favoriser la création et la vie littéraires
- Renforcer le partenariat avec le monde de l'éducation

Le CVL, signé le 31 décembre, devrait rentrer dans sa phase d'activité au 1^{er} juillet, date de prise de poste d'un coordinateur ville-lecture basé à la bibliothèque annexe Georges-Brassens.

Structurer un réseau de bibliothèques

La situation du réseau de Chambéry est un peu paradoxale. Cette ville, qui dispose d'une médiathèque particulièrement vaste (6000 m², ce qui la place en tête des villes de 50000 habitants) souffre en revanche d'une faiblesse relative de l'offre de proximité : pas de bibliobus, et une seule annexe (Georges-Brassens, actuellement en travaux, et dont la taille va passer de 500 à 1300 m²). Le tissu urbain étant relativement lâche en-dehors de la ville historique et le territoire de Chambéry étant particulièrement étendu, cette absence de la bibliothèque rend l'accès à ses ressources d'autant plus difficile pour les habitants de certaines zones.

Ce manque d'annexes est un peu compensé par la présence de bibliothèques associatives : mais celles-ci disposent de très peu de

moyens, ne sont pas informatisées, et peinent à remplir le vide laissé par le service municipal de lecture publique.

La structuration d'un véritable réseau suppose par conséquent l'intégration de ces bibliothèques de quartier, notamment dans un réseau informatique commun, et par la mise en place de formations communes à l'ensemble des personnels salariés ou bénévoles des bibliothèques. La construction d'une annexe à l'ouest de la ville (quartier du Biollay) est mentionnée dans le CVL.

Certaines de ces formations pourraient être assurées par les BDP de Haute et de Basse Savoie, qui sont en train d'effectuer un rapprochement et un élargissement de leur champ d'activité à l'ensemble des villes des deux départements.

Favoriser la vie et la création littéraires

Quatre associations s'occupent spécifiquement, à Chambéry, de livre et de création littéraire :

Festival du 1^{er} Roman, au-delà de son mandat initial (organisation du festival annuel), s'attache à faire découvrir ou intervenir toutes sortes d'écrivains et de critiques (voir compte-rendu de l'entretien avec S. Gouttebaron)

L'œil (Ouvroir d'écriture et d'interprétation littéraire) fonctionne un peu sur le même mode (organisation de rencontres, colloques) bien que promouvant souvent une littérature un peu plus complexe que l'association précédente

L'Appel s'attache à des problématiques tournant autour de l'éducation populaire et de la lutte contre l'illettrisme. Ils organisent chaque année un festival de la littérature de jeunesse

Chambéry BD organise également un festival annuel. A peu été sollicité pour des actions avec la bibliothèques ou les autres associations. Un travail de fédération de ce réseau associatif est actuellement mené par S. Gouttebaron.

Renforcer les partenariats avec l'Education Nationale

Les partenariats avec l'Education nationale prévus dans le CVL sont relativement « classiques » (« accompagnement de publics scolaires dans les bibliothèques », « développement de formations communes documentalistes [...] et personnels d'accueil des BM », même chose pour les responsables de BCD, mise en place d'ateliers d'écriture). Ils avaient pour la plupart déjà été mis en place.

12. **Entretien avec Sylvie Gouttebaron, directrice du festival du 1^{er} roman de Chambéry, le 31 mai 2001**

Présents : Thomas Jouneau, Anne Sophie Küinkel

L'origine du festival a été la volonté d'un professeur de lycée technique. La direction technique et la direction professionnelle sont désormais scindés mais ce n'est pas toujours été le cas.

Budget :

Le budget actuel de fonctionnement est de 900 000 FF (auxquels participent la ville, l'état, la DRAC, la région, le département, et le crédit mutuel à hauteur de 10 000f.). D'autres aides sont actuellement recherchées.

Le Festival du 1^{er} roman :

Les jeunes font la sélection des auteurs invités, ainsi que les 26 comités de lecture et s'investissent pour accueillir.

L'association mène aussi une activité de prêt, dont le budget se monte à 120 000f. Cela permet de fournir les comités de lecture.

Tout au long de l'année :

Autour du festival sont organisées des journées littéraires, ainsi que des rencontres dans différents cafés de la ville.

Un forum sur la vie littéraire a aussi vu le jour dans le cadre de la prolongation des activités du festival tout au long de l'année.

Le CVL :

Le Festival du 1^{er} roman trouve sa place dans le CVL de la ville de Chambéry et Madame Goutte-Baron a participé aux commissions de réflexion ainsi qu'à la phase rédactionnelle du CVL, en collaboration avec Monsieur Caraco, le directeur de la médiathèque Jean –Jacques Rousseau.

Une résidence d'auteur a également été mise en place cette année mais des problèmes dus au logement proposé rendent cette initiative difficile. Cette opération a toutefois été reconduite dans le CVL. Des ateliers d'écriture ont ainsi été menés dans la ville de Chambéry.

Les attentes du CVL :

L'intérêt du CVL pour la directrice du festival du 1^{er} roman sera la possibilité accrue de mettre en place des réseaux au cœur de la ville, concernant le développement de la lecture.

Bibliographie

1. Documents officiels

France. Ministère de la culture. Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales : Données 1999 du département de Seine-Saint-Denis : résultats bruts.* Inédit. DLL, 2001.

France. Ministère de la culture. Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales : Données 1999 du département de Seine-Saint-Denis : profil d'une B.M. d'une commune de 50 000 habitants.* Inédit. DLL, 2001.

France. Ville de Carros (06). *Carros ville lecture : projet d'accompagnement pédagogique, éducatif et scolaire.* Inédit. Carros, 1995.

France. Ministère de la culture. circulaire 143104 du 17 juillet 1998 relative au programme « contrats ville lecture ».

2. Monographies

Anonyme. *Le Nouveau guide du responsable du C.D.I. : démarches, méthodes et outils pour optimiser la gestion de votre C.D.I.* WEKA, 1999, 1700 p.

BAYARD-PIERLOT J. ; BIRGLIN M.J. *Le C.D.I. au cœur du projet pédagogique.* Hachette. Paris, Hachette, 1991, 159 p.

BUTLEN M. ; COUET H. ; DESAILLY L. *Savoir lire avec les B.C.D.* C.R.D.P. de l'académie de Créteil. Créteil : CRDP, 1996, 290 p.

3. Articles

FOUCAMBERT J. Ville-lecture ? *Les actes de lecture*, mars 1998, n°61, p.52.

GLAUMAUD M. ; NILLUS C. Le contrat ville lecture renforce l'offre pour tous les publics. *La gazette des communes, des départements et des régions*, 11 décembre 2000, n° 29, p. 29.

AÏT-HAMADOUCHE, R. - « Transition municipale douloureuse à Drancy », *Le Monde*, 19 avril 2001.

WENZ-DUMAS, F. Jean-Christophe Lagarde, le tombeur du Drancy rouge, *Libération*, avril 2001.

4. Mémoires

CHAUTEMPS A. *Quelle politique d'agglomération pour la lecture : les rouages d'un contrat Ville-lecture à Poitiers.*[On-line] Mémoire de DCB : Enssib, 1999 [01/02/2001], 43 f.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/chautemps.pdf>

DEPARDAY-ALLARD C.- *Lire à Roubaix : état des lieux et propositions pour un contrat Ville-lecture.* Mémoire de DCB : Enssib, 1998, 101 p.